



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



MERCVRE GALANT

JUIN 1684.

CE ne sera point, Madame, par une action particuliere du Roy que je commenceray cette Lettre. Celles dont j'aurois à vous parler, demandent plus d'étendue; & comme des Volumes entiers pourroient
Juin 1684. A

2 MERCURE

à peine suffire pour marquer une partie des plus glorieuses circonstances de ce qui s'est fait de grand pendant ce Mois-cy, c'est aux Lettres séparées que je vous ay adressées là-dessus, que je vous renvoye. Ce qu'elles contiennent est arrivé par des ordres donnez apres des mesures si justes, que le succès en estoit infaillible. Cependant je ne m'éloigneray pas beaucoup de ma matiere ordinaire, puis que le Mariage de Madame la Duchesse Royale dont vous attendez

Bayerische
Staatsbibliothek
München

GALANT. 5

voit diverses Collines. Il y a un beau Chasteau qui commande à la Ville , & dont M^r le Marquis de S. Maurice est Gouverneur. Les Jardins en sont fort propres. Dans la Court de ce Chasteau est la Sainte Chapelle, desservie par des Chanoines. Monsieur le Duc de Savoye s'estant rendu en poste à Chambéry le Lundy premier jour de May sur les sept heures du soir, trouva les Ruës remplies d'un Peuple nombreux qui faisoit rétentir de toutes parts, *Vive Savoye.* M^r le Marquis de

A iij

6 MERCURE

S. Maurice , qui l'attendoit à la Porte du Chasteau, luy en présenta les Clefs. Ce Prince l'embrassa fort tendrement, & dès qu'il fut déboté, il entra dans la Sainte Chapelle, & voulut voir en suite toute la Maison. Le lendemain, le Sénat, la Chambre des Comptes, & les Echevins, le haranguèrent. Ce mesme jour il envoya inviter toutes les Dames de la Ville pour les divertissemens du soir, & leur fit l'honneur de les baiser toutes. Pendant tout le temps de son séjour, qui fut

jusqu'au Samedi, il y eut
chaque soir Tables de Bas-
fete, Collation, & Violons,
afin que chacune eust de-
quoy se satisfaire. Le Mer-
credy, il alla à S. François,
avant que de se faire voir au
Vernay. Le Vernay est dans
un Fauxbourg de cette Ville.
C'est un Lieu fort ombragé
de plusieurs rangs de vieux
Arbres, comme une partie
du Cours de Paris, où tout
le monde s'assemble & se
promene. Le Jeudy il prit le
divertissement de la Chasse
du costé d'Aspremont, & y

A. iij.

8 MERCURE

demeura tres peu, à cause de l'excessive chaleur. Le soir il retourna au Vernay *incognito*, & entretenit plusieurs Dames, chacune en particulier. Le Vendredy il passa l'aprèsdînée avec les Prélats qui s'estoient rendus à Chambéry, & dança le soir au Vernay, que l'on avoit illuminé par ses ordres, & où il avoit fait venir des Violons, des Hautbois, & des Trompetes. Apres qu'on eut dancé quelque temps, il pria les Dames de passer dans un Jeu de Paume, qui est dans la mesme

Place du Vernay. Elles y trouvèrent une Collation des plus magnifiques. Ce Prince ayant exhorté tout le monde à se bien divertir, se retira sans rien dire, pour aller se préparer à ses dévotions, qu'il vouloit faire le lendemain, & dont il s'acquitta avec une piété très-édifiante. Le Samedi 6. de May, il alla coucher aux Echelles en un Château, d'où il envoya M^r le Comté Scaravella, Gentilhomme de sa Chambre, & Maître des Cerémonies, à Pontbeauvoisin, avec ordre

10 MERCURE

d'y régaler les Princesses, les Dames, & les Officiers du Roy, qui avoient accompagné Madame la Duchesse Royale jusqu'en ce Lieu-là. M^r le Comte de Soissons, & M^r le Prince Philippes son Frere, le suivirent aux Echelles. Ces Princes estoient venus le saluer à Chambéry. Il les avoit trouvez dans sa Chambre lors qu'il estoit revenu du Jeu de Paume, & il les avoit reçeus avec de grâds témoignages de satisfaction & d'amitié. Le Dimanche 7. ce jeune Duc partit des E-

GALANT. II

chelles en poste sur le midy, accompagné de la plus considérable Noblesse. Ses Gardes s'estoient rendus dès le Samedi au soir à Pontvoisin, où estant arrivé dans la Maison qui luy estoit préparée sur ses Etats, il ne fit que changer de Juste-au-corps, sans descendre de cheval, & poussa jusque chez Madame la Duchesse Royale. Cette Princesse entendant les Trompettes & les Timbales qui l'assuroient de son arrivée, s'échapa à quelque impatience de le voir, & se mit d'abord

12 MERCURE

à la Fenestre ; mais sa modestie l'obligea sur l'heure à s'en retirer, & elle ne songea plus qu'à aller sur l'Escalier au devant de luy. Ce Prince entra dans la France avec ses Gardes l'Epée à la main, & estant descendu de cheval, il monta l'Escalier d'une si grande vîtesse, que Madame la Duchesse Royale eut à peine descendu trois degrez, qu'il l'arresta. Ce fut sur cet Escalier que se firent les premiers embrassemens de part & d'autre, avec une extrême satisfaction, & mesme avec

surprise de S. Altesse Royale, qui trouva la jeune Princesse de beaucoup plus belle que son Portrait, se plaignant du Peintre qui luy avoit fait injure, & voulant que l'on réformast celuy qu'il avoit à Turin sous son Dais. Il la remena dans son Appartement, & n'y demeura qu'autant qu'il falut pour les honnestetez & les carresses qu'il fit à toutes les Dames. En suite il luy prit la main, & la conduisit dans une Chaise qui l'attendoit au bas de l'Escalier. Il l'accompagna à pied,

14 MERCURE

la main toujours sur la Chaise, jusque dans le Territoire de ses Etats; & estant alors monté à cheval, il commanda aux Porteurs d'estre diligens. La grande poussiere qui s'éleva, jointe à l'envie qu'eurent ces Porteurs de se surpasser les uns les autres, fut cause qu'il y en eut quelques-uns qui expirèrent en posant la Chaise. On avoit préparé une superbe Collation aux Echelles, qui est à moitié chemin de Chambéry, mais on ne s'y arrêta pas. Monsieur le Duc de

GALANT. 15

Savoye, qui alloit toujours à costé de la Chaise de la Princesse, luy apporta luy-mesme un Verre de Limonnade, qu'elle reçut de sa main fort modestement. Elle monta en carrosse à demy-lieuë de Chambéry, où elle entra sur les six heures du soir, ou pour mieux dire, où elle eut peine à entrer, à cause de la grande foule de Personnes de toutes conditions, qui étoient accouruës pour luy rendre leurs respects, & satisfaire leur affection & leur curiosité. Toute la Bourgeoi-

16 MERCURE

geoisie estoit sous les armes, & il vous doit estre aisé de vous figurer le bruit de l'Artillerie. Elle alla au Chateau descendre à la Sainte Chapelle, où M^r le Camus, Evêque de Grenoble, l'attendoit, avec M^r l'Archevesque de Tarentaise, & M^r l'Evêque de Geneve. Le premier de ces Prélats, que l'on reconnoit dans Chambéry pour le Spirituel, son Diocèse s'étendant jusque-là, donna à Leurs Alteſſes Royales la Bénédiction accoutumée. Cette cérémonie eſtant faite, la jeune

Princesse se retira dans son
 Appartement. Plus de deux
 cens Femmes de qualité de
 Dauphiné & de Savoye, se
 trouverent à son passage sur
 le grand degré du Chasteau.
 Elle leur fit un accueil si obli-
 geant, que dès ce moment
 elle gagna tous les cœurs.
 On luy dit qu'il y avoit quel-
 que différence à faire entre
 elles, & que si elle en devoit
 baiser quelques unes, il y en
 avoit d'autres à qui elle de-
 voit seulement donner sa
 main. Elle répondit qu'elle
 baiseroit les unes par obliga-

Juin 1684.

B.

18 **MERCURE**

tion, & les autres par amitié. Ainsi elle n'en excepta aucune, & les charma toutes. La Noblesse de Savoye luy vint aussi rendre ses respects. Elle les reçut placée sous un Daiz, dans sa Chambre de parade. Monsieur le Duc de Savoye luy nommoit les Hommes ; & Madame la Princesse de la Cisterne, sa Première Dame d'honneur, luy fit connoître les Dames. Leurs Alteſſes Royales se retirèrent ensuite en leur particulier, & lors qu'on eut servy le Soupé, Elles firent

mettre à leur Table Madame
la Princesse de Lillebonne,
les deux Princesses ses Filles,
& Madame la Maréchale de
Grancé. Le Soupé, quoy que
magnifique, dura peu. Le
Mariage fut consommé cette
mesme nuit; & le lendemain
ces deux illustres Epoux
estoyent si libres & si fami-
liers ensemble, qu'on auroit
jugé qu'ils se connoissoient
depuis long-temps. Ce jour-
là, qui estoit le 8. du mois,
Madame la Duchesse Royale
alla à la Sainte Chapelle, où
M^r le Doyen de la Pérouse,

B ij

20 MERCURE

que son éloquence & sa piété
ont rendu aussi fameux à Pa-
ris , qu'il l'est en Savoye , la
vint recevoir à l'entrée , &
luy fit une tres-belle Haran-
gue. On chanta le *Te Deum*
dans cette Chapelle, & Leurs
Alteſſes Royales qui dîné-
rent en public, n'eurent per-
ſonne à leur Table. L'apres-
dînée , les Magiſtrats & les
Echevins vinrent complimen-
ter la Princeſſe. Le Mardy 9,
elle fut auſſi complimentée
par les Officiers d'Anneſſy,
& le lendemain par les De-
putez de Geneve , qui luy

apportèrent divers Présens. Le Jeudy 11. elle sortit en parade , avec tous ses Gardes , & toute la Cour , & alla entendre la Messe aux Cordeliers , où le Gardien. la harangua. L'apresdinée elle visita les Peres Jésuites, les Eilles de la Visitation de Sainte Marie , & les Religieuses réformées de Sainte Claire. Le Vendredy 12. elle partit de Chambéry, accompagnée de toute la Noblesse jusqu'à Montmeillan , où elle coucha. C'est une petite Ville sur la Rive droite de l'Isere,

22 MERCURE

à deux lieües de Chambéry. Elle a une Forteresse bastie sur la pointe d'un Rocher escarpé. Cette Forteresse commande le Passage, qui est fort étroit entre les Montagnes. Madame la Princesse de Lillbonne, & les Princesse ses Filles, dont tout le monde a admiré la beauté, s'en retournèrent dès le Mercredy en France, avec une partie des Officiers du Roy, qui avoient accompagné Madame la Duchesse Royale, & le reste des Officiers estoit party ce même jour Vendredy, avec

GALANT. 23

Madame la Maréchale de Grancé. Monsieur le Duc de Savoye leur avoit fait distribuer à tous des Présens fort magnifiques. Madame la Princesse de Lillebonne reçût un Bracelet de Diamans, & les Princesses ses Filles, des Pendans d'oreilles d'un grand prix. Leurs Alteesses Royales vinrent coucher le Samedi 13. à Aiguebelle, à quatre lieues de Montmeillan. Le Dimanche, Elles partirent pour S. Jean de Morienne, Ville Episcopale, à six lieues d'Aiguebelle. Madame la

24 MERCURE

Duchesse Royale y alla coucher, & Monsieur le Duc de Savoye ayant pris la Poste à la moitié de cette Route, se rendit à Lanebourg, dix lieües pardelà S. Jean de Maurienne, où la Princesse passa le Lundy. L'Evesque de cette Ville, qui est riche, de naissance, tres-magnifique, & qui a beaucoup d'esprit, s'étoit préparé pour la recevoir. Son Altesse Royale y avoit d'ailleurs envoyé ses Officiers, & rien n'y manquoit pour les Apprests. Ce Prince estant party de Lanebourg
le

GALANT. 25

le 15. à neuf heures du matin , arriva à Turin à une heure apres midy , ayant fait sept Postes , qui sont plus de quatorze grandes lieües , & des plus rudes. Il en repartit le Mercredy 17. environ à la mesme heure , & se rendit à cinq heures à Lancbourg, où Madame la Duchesse Royale vint coucher. Le lendemain elle passa le Mont Seny , & arriva à Susse le soir , Son Altesse Royale ayant toujours fait marcher sa Chaise à côté de celle de cette Princesse, en traverfant la Montagne.

Juin 1684.

C

26 MERCURE

M^{le} le Prince de Carignan & reçût à Suse, où il avoit envoyé toute la Maison avec luy, pour luy préparer un Régale. Vous jugez bien qu'il fut magnifique. Dom Gabriel, Prince naturel de Savoye, vint luy faire Compliment au mesme lieu, & luy apporta un riche Présent de la part de Madame Royale. C'estoit le Portrait de Monsieur le Duc de Savoye, enrichy de Diamans d'un fort grand prix. Elle passa toute le Vredy à Suse, & se rendit le Samedi 20. à Rivoli, qui est

4. 30. 1717

une des plus belles Maisons de S. A. R. à sept milles de Turin. Madame Royale s'y estoit rendue aussi le même jour pour l'y recevoir, accompagnée de Madame la Princesse Louise de Savoye, & des Personnes les plus qualifiées de la Cour, de l'un & de l'autre Sexe. On y avoit préparé une Collation exquisite, où tout ce qu'on peut s'imaginer de propre & de magnifique, fut servy en abondance. Elles partirent toutes ensemble, & arrivèrent à Turin sur les dix heu-

28 MERCURE

res du soir, au bruit de plus de trois cens coups de Canon. La jeune Princesse estoit dans le Carrosse de Madame Royale. On avoit illuminé toutes les Fenestres de tous les Etages des Maisons, qui depuis la Porte neuve par laquelle elle passa, jusques au Chasteau de S. A. R. semblent estre des Palais, tant la structure est égale en toutes. Lors qu'on fait voir le S. Suaire au Peuple, on l'apporte au milieu d'une Galerie découverte, qui divise en deux la grande Place du

GALANT. 29

Chasteau , qui est fort longue. Ce lieu, qui est un espace en rond , qu'on couvre de bois & de grosses toiles, est formé d'une Tribune, dont les Piliers estoient chargez de petites Lampes en Branchages, qui paroissoient composer un petit Bois, ou quelque Berceau brillant. Cette espèce de Berceau finissoit le point de veüe, & fermoit la perspective depuis la Porte de la Ville, qui conduit droit au Chasteau par deux longues Ruës droites, que coupe une tres-belle &c

C iij

30 MERCURE

tres-grande Place, nommée la Place S. Charles. Les magnifiques Palais qui la composent, tous d'une fabrique égale avec leurs Arcades, la font ressembler à la Place Royale de Paris. Tout cela estoit rempli de Lumieres. La Façade des Peres Theatins estoit garnie d'une infinité de petites Lampes brillantes depuis le haut du Dôme de leur Eglise, jusques au bas de la Place. Cette Eglise est située en face du Château. On lisoit en tres-grosses Lettres formées de ces Lam-

pès, *Fert, Fert, Fert*, au milieu de trois grands Laqs d'amour; & au-dessous en semblables caractères, *Anna gratiam, victor Amedeus gloriam, uterque Regno felicitatem*. On voyoit plus bas quatre grandes Devises Latines illuminées, au milieu desquelles estoient les Armes my-parties de Leurs Alteſſes Royales. Plus de deux mille gros Flambeaux de cire blanche faisoient briller la Maison de Ville. Dans la Montagne voisine, la Vigne de Madame la Princesse de Savoye. C'est

32 MERCURE

une superbe Maison de plaisance en veüe du Chasteau de S. A. R. qui semble attachée à la Ville) estoit chargée d'une telle quantité de ces Lampes brillantes , & en tel ordre , qu'on l'auroit prise pour un Palais enchanté. On en distinguoit toute la structure , & les Jets d'eau qui y sont en tres - grand nombre, en grossissoient leur éclat. Ce Palais est au milieu d'un tres-spacieux Jardin tout en Terrasses , dont les Escaliers brilloient des mesmes Lumieres. Une grande Grôte

située au plus haut de ce Jardin, paroissoit estre le Dôme de ce Palais éclatant, tant elle estoit garnie de ces feux. Celuy de l'Eglise des Capucins, qui est sur cette Montagne, jettoit une clarté surprenante. Si l'on donnoit tant de marques extérieures de joye, il y en avoit encore plus dans les cœurs. Chacun admiroit la jeune Princesse, & luy trouvoit une si noble physionomie, qu'il n'y eut personne qui n'en demeurast charmé. Elle fut conduite en son Appartement, où

24 MERCURE

l'attendoient les plus considérables Dames de la Ville, à qui elle donna ses mains à baiser, & qu'elle voulut ensuite embrasser toutes. Elle le fit d'un air si aisé & si engageant, qu'on auroit dit qu'elle eust toujours esté avec elles. Le Dimanche 21. le Nonce du Pape la complimenta sur son arrivée, aussi bien que le Sénat, la Chambre des Comptes, & les autres Corps de la Ville. M^{le} le Marquis de la Chiesa, Premier Président de la Chambre des Comptes, luy fit un

GALANT. 35

tres-beau Discours. Elle va tous les jours à la Promenade, dans le Carrosse de Madame Royale, & se rend le soir au Valentin; où se fait le Cours dans les longues Avenües couvertes d'arbres tres-hauts. Les Carrosses de parade fuient vuides les premiers jours. Le premier, auquel il ne manque rien pour une entière magnificence, est tiré par huit Chevaux noirs, des plus fiers, chargez de Houffes de Velours rouge en Broderie, avec de hautes Aigrettes. Le Postillon & le Co-

36 MERCURE

cher font aussi vestus de Velours rouge, couvert de Galons d'or & d'argent, & les Pages ont une riche Livrée de Velours rouge toute en Broderie d'or, avec de tres-beaux Bouquets de Plumes. La Feste du S. Suaire, qui avoit esté remise, fut célébrée le Dimanche 28. de May. Neuf Archevesques & Evêques de l'Etat de S. A. R. y assistèrent, Madame Royale en suite, & le firêt voir au Peuple, ayant à leur droite Madame la Duchesse Royale, Madame la Princesse Loüise, &

Monsieur le Duc de Savoye, vestu en habit de Chevalier de S. Maurice. Ces quatre Alteſſes tenoient chacun un Flambeau de cire blanche, & leurs Aumôniers estoient de l'autre costé, à la gauche des Prélats. Je vous ay déjà marqué que cette Feste se fait dans une espèce de Tribune au milieu de la grande Place du Chasteau. Les deux Courts estoient remplies d'une infinité de monde, outre toutes les Fenestres, les Balcons, & mesme les toits. Le Mercredy 31. la Cour alla à la belle Mai,

38 MERCURE

son de Plaisance de la Véné-
rie, à trois milles de Turin.
Je ne sçaurois finir cet Arti-
cle, sans vous faire part d'u-
ne Ballade que M de Benfe-
rade a faite sur cet heureux
Mariage. Vous sçavez quelle
est la beauté de son Génie,
& qu'il n'appartient qu'à luy
de traiter les grands sujets
noblement, en y meflant le
stile enjoué.

SSSS SSS:SSSSSSSSSS

Sur le Mariage de Mademoi-
selle avec Monsieur le
Duc de Savoye.

BALLADE.

DU C qui tenez un rang parmi
les Roys,
Et sur la Chypre avez de si beaux
droits,
Tendre Pucelle est pour vous Don Cé-
leste,
Reyne de Chypre, ainsi comme autrefois
L'estoit Vénus, horsmis que pas mo-
deste,
En a le charme, & n'en a plus le reste.
Bien la devez recevoir à genoux.
Elle vous duit; tel Coq, telle Poule;
Fleur de quinze ans, un peu maigre
entre nous,

40 MERCURE

*Mais elle aura bien-toſt gorge replete.
Que de tréſors ! Vous les acquerrez
tous.*

Pourriez-vous faire une meilleure
emplete ?

SE

*Nopce, à vous dire icy ce que j'en
croy,*

*Aux uns eſt joye, aux autres peine &
Croix.*

*Quant à vous deux, c'eſt profit mani-
feſte.*

*L'Objet eſt pur, dont vous avez fait
choix;*

*Quoy qu'en douceur nulle ne luy con-
teſte,*

*Ontques n'ayez crainte qui vous mo-
leſte.*

*Amans Agneaux deviennent Maris
Loups,*

En ce marché qui ſe fait avenglete.

GALANT. 41.

Point ne serez ny chagrin ny jaloux;
Vous jouirez de fortune complete;
L'Etoffe passe & Satin & Velours.
Pourriez-vous faire une meilleure
emplete?

22

Déjà s'entend à régler ses emplois,
Chante, s'occupe au travail de ses
doigts,
Ne sçait que c'est de Galant qui pro-
teste;

Ignore Amours, n'a pour leurs douceurs
Loix

Veine qui tendre en sa mine, en son
geste;

Coquetterie est pour elle une peste.
Sans affecter d'ennuis & de dégoûts,
Ores se joue avecque sa Cadete,
Ores s'amuse à de simples Bijoux,
Et tant qu'on veut elle se tient sen-
lete.

Juin 1684.

D.

42 MERCURE

*Là n'est besoin de grille & de verroux.
Pourriez-vous faire une meilleure
emplette?*

E N V O Y.

*Quand vous verrez fleurir la Violette,
Le joly tēps, qu'il vous semblera doux!
Aimez-vous bien tous deux, jeunes*

Eoux,

*N'ayez tous deux qu'une mesme Toi-
lette,*

*Et ce sera belle épargne pour vous.
Pourriez-vous faire une meilleure
emplette?*

Vous voulez bien que de
la Cour de Savoye je passe
à celle de Pologne. Ce que
j'ay à vous en dire, est fort
curieux. Vous sçavez, Ma-
dame, que M^r le Duc de

S. Aignan a l'honneur d'estre
Parent de la Reyne de Polo-
gne, & que par son mérite
il est fort considéré en cette
Cour-là. C'est cette raison
plus que la première, qui a
donné lieu à ce qui suit. M^r de
S. Louis, Capitaine de Dra-
gons dans l'Armée du Roy
de Pologne, dépêché par ce
Monarque, & amené par Ma-
dame la Marquise de Béthun-
ne, apporta le 26. du dernier
mois à M^r le Duc de S. Ai-
gnan, l'un des plus beaux
Sabres qu'on ait jamais vus,
de la part de Sa Majesté Po-

44 MERCURE

lonoise , que cette Marquise ,
Sœur de la Reyne de Polo-
gne , voulut elle-mesme luy
mettre au costé. C'estoit le
Sabre du Grand Vizir Cara
Mustapha , qui a fait le Siege
de Vienne. Il a la Poignée
d'Ambre blanc , damasquinée
d'un or entaillé dans la pierre.
La Garde & le bout , aussi-bien
que les Boucles du Fourreau
& celles de la Ceinture , sont
d'or , & la Lame d'acier de
Damas , est remplie de carac-
teres d'or Arabes , dont on
n'a pas encore l'explication.
Cette Ceinture est d'un dou-

ble Tissue d'or , d'argent & soye cramoisie ; il ne se peut rien voir de mieux travaillé, ny de si riche. Les Lettres de la main du Roy de Pologne, & de celle de la Reyne , sont telles. Elles ont toutes deux pour subscription, *A mon Cousin M^r le Duc de S. Aignan.*

LETTRE DU ROY DE
Pologne à M^r le Duc
de S. Aignan.

AYant conçu, mon Cousin, de longue-main beaucoup d'estime pour vostre Personne, & ayant appris par M^r le Marquis

46 MERCURE

d'Arquien, mon Beupere, les
sentimens que vous avez pour
moy, & que vous desiriez avoir
un Sabre de ma main, j'ay crû
ne vous en pouvoir envoyer un
qui fust plus à vostre gré, que
celuy que j'ay pris au Grand Vi-
zir, à sa défaite à Vienne, &
duquel je me suis seruy dans les
occasions suivantes. Je voudrois
pouvoir moy-mesme vous le met-
tre au costé, pour vous marquer
par là, comme je feray en toute
occasion, combien, mon Cousin,
je veux estre à vous. Fait à Ja-
uorou ce 8. May 1684.

JEAN.

Lettre de la Reyne de Pologne à ce même Duc.

IL n'est pas juste que le Roy
mon Seigneur vous témoigne,
mon Cousin, l'estime qu'il a pour
vostre Personne, sans que de ma
part je vous assure de celle que
je conserve aussi pour la vostre ;
Et vous prie de croire, mon Con-
sin, que lors qu'il se présentera
occasion de vous en donner des
preuves, vous connoistrez que
je suis à vous,

MARIE CASIMIRE. R.

De Javorou ce 9. May 1684.

48 MERCURE

Dans une Lettre que M^r le Marquis d'Arquien, Pere de la Reyne , écrivoit en meſme temps à M^r le Duc de S. Aignan , il y avoit ces particularitez. *Que le Roy de Pologne avoit eu deſſein de luy faire faire encore un plus beau Sabre ; mais que depuis il avoit crû que celui qu'il avoit pris au Grand Vizir devant Vienne , & oſté de ſon coſté pour luy en faire préſent, apres s'en eſtre ſervy en pluſieurs occasions qui avoient ſuiry, ſeroit plus à ſon gouſt , & que Sa Majeſté s'eſtoit Elle-meſme donné la peine d'en accommoder*
la

la Ceinture, comme elle devoit
estre pour luy. Que luy de sa part
(j'entens M^{le} le Marquis d'Ar-
quien) envoyoit à ce Duc un
Sancharka, ou Mousqueton à la
Turque, que le Grand Vizir se
faisoit porter pour s'en servir dans
les occasions, & dont le Canon
estoit de Damas. Il ajoûtoit à
cela mille marques de ten-
dresse & de bonté, & des
souhairs ardens pour l'union
parfaite du Roy son Maistre
avec celuy de Pologne, l'as-
surant qu'il donneroit volon-
tiers son sang pour la par-
faite intelligence de ces

Juin 1684.

E

50 MERCURE

deux grands Roys.

Je vous ay parlé dans plusieurs Lettres de ce qui a donné lieu au Pere Vignier de l'Oratoire, de croire que la Pucelle d'Orleans avoit esté mariée. Apparemment vous n'avez pas oublié les preuves sur lesquelles il a établi son opinion. C'est ce qui m'oblige à vous faire part des Vers que vous allez lire. Ils regardent cette fameuse Héroïne, à qui la France est si redevable.

GALANT. 51

22.222 225 5525 2252

LETTRE
DE M^r LE CH. DE N.

A la Belle Champepoise Made-
moiselle de Mauclerc.

LA Tradition du Pais
M'a depuis quelques jours appris
Que le sage Mauclerc, Seigneur de
la Chaussée,
Vostre Trisayeul paternel,
Dans son Ecu, du costé maternel,
Portoit deux Fleurs de Lys, acostant
une Epée,
Dont la pointe estoit couronné,
Le tout d'or, dans un chāp d'azurs
Et ce bruit public est si sûr,

E ij

52 MERCURE

Qu'on m'a fait voir, dans deux Ca-
chets d'agate,
D'une gravûre ancienne & délicate,
Sous un mesme Timbre & Cimier,
Ces Armes, au second Quartier;
Et dans le troisième,
Avecque vostre Fasce, & le reste, au
premier,
Et dans le quatrième;
Et de chaque costé, pour Support, un
Lévrier.

52

Sur cela je maintiens, aimable De-
moiselle,
Que vous sortez de Jeanne la
Pucelle,
Ou de quelqu'un de sa Maison;
Voila ses Armes, son Blazon,
Et les porter, c'est de vostre descende
Une marque évidente.

§2

*Les Historiens racontans
 Le détail de cette Famille,
 Donnent à cette illustre Fille
 Trois Freres, braves & galans,
 Jacquemin, Jean, & Pierre, ennoblis
 avec elle,
 En récompense & mémoire eternelle
 De ses Faits triomphans.
 Ils eurent Jacques Darc pour Pere;
 Isabeau Gautier fut leur Mere;
 Et ces trois Fils laisserent des En-
 fans
 En légitime mariage;
 Et la Pucelle eut le mesme avantage.*

§2

*Vous me direz, mon Cavalier,
 Cela s'accorde mal avec le Pucelage,
 Le pouvez vous nier?
 Entendons-nous. Pucelle estoit un
 nom de guerre*

E. iij

54 MERCURE

Qu'elle prit & garda, comme l'Habit
guerrier,

Tant qu'elle combatit les Forces d'An-
gleterres;

Mais quand elle eust produit par son
heureux employ

Le salut d'Orleans, & le Sacre du Roy,
Sa Mission estant pour lors remplie,

Elle quitta ce nom, cet habit, cette vie,
Revint vers son Pais, épousa dans
Arlon

Un Seigneur amoureux de son fa-
meux renom,

Et par luy, de Pucelle, & de simple
Bergere,

Elle fut faite Dame & Mere.

SE

Vous direz là-dessus, donc comme les
Hébreux

De la Fournaise ardente,
Elle échapa sans mal de ce brazier
affreux,

GALANT. **ff**

*Qu'le cruel Anglois la mit toute vi-
vante,*

*A Rouen, en plein jour, aux yeux de
mille Gens?*

*Il le faut avouer, la chose est surpre-
nante;*

*Mais il arrive encor des coups plus
étonnans.*

Le Ciel protego l'innocence.

*Ses Spectateurs trahis, dans leur in-
juste espoir,*

*Ne virent rien de ce qu'ils crurent
voir;*

Et Mercure Galant a mis en évidence,

Et les raisons, & la façon,

Qui causerent sa délivrance

De la mort, & de la prison.

*Vous pouvez vous donner le plaisir
de le lire.*

22

Vous m'allez sans-doute encor dire,

E. iiii

96 MERCURE

Dès quatorze ans, cette jeune Beauté,
 Par inspiration divine,
 Avoit fait vœu de chasteté
 Entre les mains de Sainte Catherine.
 Il est vrai; mais les vœux portent
 leur nullité,
 Dans l'âge où l'on n'a pas la pleine
 connoissance.
 Il faut seize ans pour avoir la puis-
 sance
 D'en faire avec validité,
 L'usage des Convents donne cette
 science;
 Et puis se vœu pouvoit n'être que
 pour un temps,
 Jusqu'à vingt, ou jusqu'à trente
 ans;
 Car sur l'âge, où cette Bellone
 Endossa la Cuirasse, & soutint nostre
 Trône,

GADANT! 57

Les Auteurs sont fort différens.

52

Le principal, apres tant de mysteres,
Et de vaines subtilitez,
Est de juger, si vous sortez
Ou d'elle, ou seulement de quelqu'un
de ses Freres.

Pour moy, je crois en verité
Que vous descendez d'elle-mesmes
Vous avez une amour extrême
Pour nostre Nation, & pour sa Ma-
jesté,
Grande soumission pour la Grandeur
suprême;

De la candeur, de la bonté,
De l'honneur, de la probité,
Cent vertus, & sur tout, du zèle &
du courage,

A tout pousser, à tout mettre en
usage,
Pour servir vos Amis dans leur ad-
versité.

78 MERCOURE

Ce sont là les talens de la noble Pu-
celle,

Ils marquent vostre extraction,
La ressemblance en cette occasion
Est une preuve naturelle,

On n'en peut fournir de plus belle.

SS

Trêve donc, aimable Mauclerc,
De manquement de foy sur un sujet
si clair.

Je serois prest d'entrer en lice
Contre le premier Champion,
Qui par envie, ou par malice,
Combatroit cette opinion.

Sans l'effroyable feu, qui brûlant une
Ville,

Ne laissa presque rien
A vostre Trisayeul, que sa Femme, &
son Chien,

Il vous seroit facile
De prouver par de bons Contraires

GALANT. 39

L'honneur que j'attribuë à vos nobles
appas;

Mais parchemins, papiers, or, argent,
pierreries,

Dans ce malheur public, furent enser-
velies;

Et le desastre de Vitry
Devint, hélas, le vostre aussi.

SE

La Tradition reste, & l'on y doit
souscrire,

Lors qu'elle est confirmée avec sin-
cérité

Par des raisons d'aussi grande
équité.

Que celles que je viens de dire;

Et je ne doute point que Fournier,
de Chemin,

Du Lis, Blanchart, le Fevre, &
cent autres enfin

Honorez, du donx avantage

60 MERCURE

D'avoir pour leurs Ayeuls, Jean,
Pierre, ou Jacquemin,
Ne portassent bien témoignage,
S'il estoit de nécessité,
Que vous estes Parens, de ce noble
costé.

52

Mais comme Amour, nostre grand
Maistre,
Sè remarque d'abord, à sa Fleche, à
son Arc,
Pour vous faire connoistre
Fille de Jeanne Darc,
Vous n'avez qu'à paroistre.
Vostre taille, vostre air, vostre port,
tous vos traits,
Font dire, la voila cette illustre
Jannette,
Humble, avec mille attraits;
Avec mille cœurs point Coquette;
Sage dans le conseil, brave dans l'a-
ction,

Le bonheur de nostre Province,
L'honneur de nostre Nation,
Digne d'avoir pour son Epoux un
Printe.

SS
L'on disoit cela d'elle, & l'on le dit
de vous.

Elle reçoit pourtant Armoises pour
Epoux.

Vantez vous achever un si beau pa-
ralelle?

De grace, aimable Demoiselle,

Recevez-moy de la mesme façon;

Je suis constant, je suis fidelle,

Et vous verrez que je suis bon

Garçon.

J'estois bien persuadé que
vous estimeriez autant que
vous faites, les Conseils de

62 MERCURE

la Reyne de Portugal à la
Princesse sa Fille, que je vous
ay envoyez dans ma Lettre
du mois de May. Comme
ils paroissent partir d'une ame
route pénétrée de l'Esprit de
Dieu, vous ne serez pas fâ-
chée que je vous apprenne
quelques circonstances de la
mort de cette Reyne, arri-
vée le 27. Decembre dernier,
apres huit mois de maladie,
à une demy-lieüe de Lisbon-
ne, dans une Maison de
Campagne, où elle estoit
allée le mois de Juillet pour
y prendre l'air. Cette longue

GALANT. 63

maladie commença par des maux d'estomac, suivis de vapeurs, d'insomnies, & de dégouts, qui la firent tomber dans une maigreur extrême. Les Médecins ont raisonné inutilement sur la véritable cause. Quoy qu'ils soient tous convenus que le mal venoit de loin, ç'a esté pour eux un mal inconnu, & contre lequel les remèdes ordinaires ont presque toujours esté sans effet. L'hydropisie de vents survint apres la maigreur, & fut accompagnée de tant d'autres maux parti-

64 MERCURE

culiers, qu'il falut une patience égale à la sienne, & autant de courage qu'elle en eut, pour les supporter comme elle fit sans jamais se plaindre, & sans s'étonner des suites qu'elle prévoyoit assez. Dès les premiers jours qu'elle commença d'estre attaquée, & bien plus encore depuis, quoy que son mal qui diminuoit de temps en temps, donnast beaucoup d'espérance de guérison, elle a toujours dit qu'il ne finiroit qu'avec la vie; non pas par l'apprehension de la mort,

GALANT. 65

qu'elle a regardée jusqu'à son dernier soupir, avec une confiance en la bonté & en la miséricorde Divine, qui la mettoit au-dessus de toutes les craintes, mais parce qu'elle sentoit que Dieu depuis quelque temps l'avoit attirée à luy d'une manière si particulière, & l'avoit tellement détachée de toutes les choses auxquelles elle estoit le plus sensible, qu'elle ne reconnoissoit pas son cœur, tant il luy avoit plu de le changer, pour s'en rendre uniquement le Maître.

Juin 1684.

E

66 MERCURE

tre. Elle eut plusieurs autres pressentimens de sa mort, qui firent que long-temps auparavant elle s'y disposa avec toutes les préparations, qu'elle pût y apporter, même dans un temps où elle avoit bien plus à espérer qu'à craindre pour le rétablissement de sa santé ; *afin*, disoit-elle, *que ce ne soit point la crainte qui m'oblige à faire la volonté de Dieu, en cas qu'il m'appelle à luy, mais purement son amour; Et afin aussi qu'en ce temps-là je n'aye point de peine ny d'embarras dans un état où l'abate,*

ment, la foiblesse & la douleur font qu'on sçait peu ce que l'on fait, ou qu'on ne le fait qu'imparfaitement. Alors, ajouta-t-elle, tout ce que nous aurons à faire, si cela arrive, sera de renouveler ce que nous faisons présentement, & d'attendre sans inquiétude ce que Dieu voudra ordonner de nous. Dans cette pensée, quoy qu'elle parust se mieux porter, & qu'on songeast mesme à la faire revenir à Lisbonne, parce qu'elle avoit la force d'aller tous les jours à la promenade, & qu'elle faisoit chaque chose

68 MERCURE

à l'ordinaire, ne prenant plus que quelques petits remèdes qu'on luy donnoit pour la rétablir, elle fit une Confession générale de toute sa vie au mois de Septembre, avec une entière exactitude, pour suppléer à deux autres qu'elle avoit faites depuis un an & demy. Ensuite elle communia, comme si elle eust dû mourir ce mesme jour, & voulut faire tous les actes de Foy, d'Espérance & de Charité, & toutes les protestations qu'on a coûtume de faire dans les derniers mo.

mens de la vie, remettant son
 ame entre les mains de Dieu
 avec une parfaite résigna-
 tion. Elle fut si satisfaite de
 s'être ainsi préparée, que pro-
 testant qu'elle estoit prestte à
 mourir, elle disoit que Dieu
 luy feroit une grande grace,
 s'il vouloit la prendre en l'é-
 tat où elle estoit. Son mal,
 dans lequel elle retomba peu
 de temps apres, luy ayant
 causé d'autres accidens qui
 ostèrent l'espérance qu'on
 avoit, elle continua dans sa
 fermeté, & dans la mesme
 disposition, sans rien crain-

70 MERCURE

dre de ce qui pouvoit arriver. Tous les jours, en se promenant dans les Jardins, son plus grand plaisir estoit de s'entretenir de la mort, & de la félicité des Saints; & afin de n'avoir à penser qu'à Dieu quand son dernier jour arriveroit, elle s'informa de l'état de sa Maison, & fit payer tout ce qui se trouva dû, qui estoit tres-peu de chose, tant elle avoit soin que tout y fust bien réglé, prenant garde tous les ans qu'on ne deust rien à personne. Elle parla dès ce temps-là de faire son

GALANT. 71

Testament, & en ayant demandé permission au Roy, elle le fit avec toutes les formalitez nécessaires. Elle ordonna que son Corps seroit enterré aux Capucins qu'elle a fait venir de France, & dont elle a basti le Convent; qu'on diroit vingt mille Messes pour le repos de son ame; qu'on donneroit à toutes les Maisons Religieuses, qu'on appelle Mandiantes, aux Hôpitaux, aux Prisonniers, aux Enfans trouvez, à vingt Pauvres Filles pour les marier, aux Missions de la Chine,

72 MERCURE

du Japon , & à celles qui se font dans le Royaume , aux Pauvres honteux ; ajoutant à tout cela une somme considérable pour racheter des Captifs. Six semaines avant sa mort , on luy apporta le Viatique , qu'elle reçût avec un respect & une devotion toute édifiante. Elle se trouva mieux depuis ; mais quelque espérance qu'il y eust de temps en temps du retour de sa santé , elle se préparoit toujours à mourir , & pour cela , elle ne passoit aucun jour sans se faire lire quelque chose

chose de ce qu'a fait le Pere Noüet , & elle disoit en l'entendant , *que l'on avoit envie de mourir , quand on regardoit la mort comme les Saints l'ont envisagée* , c'est à dire , comme un passage à une vie bienheureuse. Elle eut beaucoup à souffrir pendant tout le cours de sa maladie , mais sur tout pendant les dernieres six semaines qu'elle demeura toujours au Lit , sans se pouvoir remuer d'aucun costé. Ce fut avec des douleurs inconcevables , causées par des vents qui l'enfloient par tout le

Juin 1684. G

74 MERCURE

corps. Jamais cependant elle ne laissa échaper aucune plainte. On admiroit son courage, & les Médecins eux-mêmes qui connoissoient ce qu'elle souffroit, en estoient surpris. S'il luy survenoit quelque accident où quelque douleur extraordinaire, elle disoit toujours que ce n'estoit rien, & prenoit ensuite tous les remèdes qu'on luy présentoit, quelques rudes ou amers qu'ils pûssent estre. Elle communia plusieurs fois depuis qu'on luy eut donné le Viatique, & elle montrait

GALANT. 75

une joye extrême , quand selon les Régles de l'Eglise on pouvoit luy renouveler la Communion , ce que son Confesseur fit aussi souvent qu'il le pût. Ces jours de Devotion particuliere, étoient pour elle des jours de soulagement, qui ne venoit que de la consolation intérieure que sa ferveur luy faisoit sentir. Elle communia encore en Viatique le jour de Noël, & dit qu'elle croyoit l'avoir fait pour la dernière fois. Le Lundy 27. Decembre , elle demanda l'Extrême-Onction

G ij

76 MERCURE

à la première ouverture qui luy en fut faite , & souhaita d'entendre la Messe auparavant. Le Roy & l'Infante y assistèrent. Ensuite elle pria qu'on luy dist tout ce qu'elle avoit à faire pour recevoir ce dernier Sacrement. On luy en expliqua les Onctions , & on luy marqua ce qu'il falloit qu'elle fist intérieurement & extérieurement , à quoy elle ne manqua point, s'acquittant de tout avec une présence d'esprit & une dévotion admirable. Elle fit encore une reveuë, ou manière

de Confession générale, avec des sentimens de regret de ses pechez, d'amour de Dieu, & de résignation, les plus fervens que l'on puisse avoir en cet état. Elle renouvela alors à son Confesseur ce qu'elle luy avoit dit plusieurs fois dans sa maladie, qu'il l'avertist de ce qu'elle devoit faire, ou ne pas faire, parce qu'elle ne vouloit rien ômettre, & qu'elle se déchargeoit sur luy, si elle manquoit en quelque chose. Après l'Extrême-Onction, elle entra dans une espece de sommeil

78 MERCURE

doux , où sa poitrine commença à se remplir. Un Médecin estant venu luy tâter le pouls , elle entendit qu'il répondoit *pire*, à ceux qui luy demandoient ce qu'il en trouvoit , *Pire* ; repartit-elle , *il est meilleur*, voulant marquer par ces mots , qu'elle approchoit du bonheur où elle aspiroit depuis si long-temps. Ensuite elle s'attacha aux dernières préparations , tenant d'une main le Crucifix qu'elle embrassoit tendrement , & un Cierge béný de l'autre. Elle faisoit en François ou en Por-

sugais, tous les actes qui luy estoient suggérez ; selon la Langue dans laquelle on luy parloit. Elle demanda encore l'Ablolution, un demy quart d'heure avant qu'elle poussast le dernier soupir ; & quel- qu'un luy ayant dit quelque chose pour la préparer à paroistre devant Dieu, elle répondit deux fois en Portugais, qu'elle ne craignoit point de mourir. Elle dit aussi à son Confesseur, qu'elle avoit toujours entendu dire, *que dans l'heure de la mort, on avoit des peines & de rudes ten-*

85 MERCURE

rations, & que le Demon employoit tous ses efforts pour troubler les ames ; qu'elle ne sentoit rien de tout cela, & n'avoit aucun scrupule, mais qu'elle seroit bien aise de sçavoir ce qu'il faudroit qu'elle fist, si quelque tentation la surprenoit. Elle s'arresta à ce qu'on luy dit, & mourut tranquillement, & sans s'agiter, parce que la confiance qu'elle avoit en Dieu, & sa résignation à son amour, la mettoient en assurance contre toutes choses. Son Corps fut ensevely apres sa mort dans un Habit de

GALANT. 81

S. François, du Tiers Ordre dont elle estoit; & son visage, malgré la longueur de sa maladie, conserva un air de douceur & d'agrément, qui attendrit tous ceux qui la virent. Les Cerémonies de l'Enterrement se firent la nuit du Mardy 28. du même mois de Decembre. Si tost qu'on eut enlevé le Corps, le Roy & l'Infante monterent ensemble en Carrosse, & s'en retournerent à Lisbonne, où le Roy s'enferma d'abord dans son Quartier. Il y passa huit jours dans sa Chambre.

82 MERCURE

avec un Flambeau allumé, sans y avoir d'autre jour, & sans parler à personne. Il y demeura encore trente jours apres cela, & n'y parla qu'aux Ministres, pour les Affaires pressées de l'Etat. L'Infante occupa l'Appartement de la Reyne, & y fut servie par le mesme nombre d'Officiers que cette Princesse avoit, & de la mesme maniere. Il y eut quelque contestation entre ces Officiers, & ceux qui avoient esté nommez depuis un an & demy pour servir l'Infante. On vouloit sçavoir

qui seroient ceux qui demeureroient, & les choses furent acómodées de telle maniere, qu'on les fit servir les uns & les autres. Je croy, Madame, que vous n'aurez pas de peine à avoüer, qu'on ne sçauroit mieux remplir l'idée d'une sainte mort, qu'a fait cette Reyne. Elle se l'estoit formée long-temps auparavant, lors qu'elle estoit encore en pleine santé, marquant par écrit tout ce qu'elle voudroit avoir fait en ce temps-là. Sa devotion estoit solide, & ne consistoit qu'à la porter à s'ac-

84 MERCURE

quiter des devoirs d'une grande Reyne , & d'une Reine véritablement Chrétienne. Pour en venir à bout sans obstacle , elle s'appliqua à deux choses les deux dernières années de sa vie , & y reüffit parfaitement. La première fut de se rendre maîtresse de toutes ses passions, & de tous les mouvemens de son cœur , sur lequel elle s'acquitt tout l'empire qu'on y peut avoir par la raison & par le bon sens , qu'elle s'estoit fait une habitude d'écouter en tout. La seconde fut de

régler son intérieur & sa conscience, pour se rendre agréable à Dieu , en s'attachant uniquement à luy plaire, & se détachant de tout ce qui la pouvoit détourner de luy. Ces deux choses établirent son esprit dans une égalité, dans une liberté, & dans une paix intérieure si douce & si grande , qu'elle craignoit quelquefois qu'elle ne servist Dieu par intérêt , & par la satisfaction qu'elle en recevoit, *se trouvant par là, disoit-elle , au-dessus d'une infinité de choses qui arrivent dans la vie,*

86 MERCURE

*Et qui ne servent qu'à troubler
notre repos.* Cependant la dou-
ceur qu'elle goustoit avec
Dieu , ne l'empêchoit point
d'agir au dehors quand il
estoit nécessaire , avec appli-
cation & fermeté. Elle a laissé
trois sortes d'Ecrits. Le pre-
mier contient les Conseils
que vous avez vûs, & qu'elle
a dressés pour l'Infante. Le
second est plein de Poësies
Chrétiennes , auxquelles elle
s'apliquoit de temps en temps
pour se divertir , prenant plai-
sir à faire des Vers, & y ayant
beaucoup de génie. On y

voit les sentimens d'un cœur tout remply de l'amour de Dieu. Le troisiéme est composé de quantité de petits Ouvrages qu'elle a faits depuis deux ans, dans lesquels elle marquoit chaque jour tous les sentimens que Dieu luy donnoit, & la maniere dont elle les mettoit en pratique, ajoutant ce qui se passoit en elle de plus intérieur, suivant les occasions qui se présentoient. Les heures qu'elle employoit à ces Papiers, estoient les plus douces heures de sa vie. Elle

88 MERCURE

craignoit mesme d'y avoir trop de plaisir , quoy que personne ne vist ce qu'elle faisoit , que son Confesseur , & quand sa santé ou ses affaires ne luy avoient pas permis d'écrire, elle disoit qu'elle n'estoit pas contente d'elle-mesme.

Il me souvient que je vous parlay il y a quelques années des Ambassadeurs que le Roy de Siam envoyoit en France, & de là à Rome , avec des Présens pour sa Majesté, parmy lesquels estoient deux Eléphans blancs. M^r des Lan-

des Bourau, Frere de M^r
 Bourau, qui a esté si long
 temps Commissaire General
 de la Compagnie à Surate,
 se trouvant luy-même de-
 puis plusieurs années Chef
 du Comptoir de la Compa-
 gnie Orientale de France à
 Siam, traduisit les Lettres que
 ce Roy a écrites à Sa Ma-
 jesté, & au Pape, & il les a
 envoyées icy par un Officier
 de la Compagnie, comme
 s'il eust préveu la disgrâce
 qu'on craint qui ne soit arri-
 vée à son Frere, qui s'em-
 barqua à Bantam avec les

Jun 1684.

EE

Ambassadeurs & les Présens, sur le *Soleil d'Orient*, dont on n'a point entendu parler depuis près de trois ans que s'est fait l'embarquement. Ces Lettres estant tombées depuis peu entre mes mains, j'ay crû que vous ne seriez pas fâchée de les voir. Elles sont accompagnées de deux autres, que le Ministre de Siam a écrites à la Compagnies. Il y a pour subscription à celle qui est pour le Roy,

SSSSSS SS2 SS2 SS2SS2

AU ROY DE FRANCE.

Lettre de la Royale & in-
 signe Ambassade du grand
 Roy du Royaume de Sery Juthia,
 qu'il envoie à vous, ô tres-grand
 & tres-puissant Seigneur des
 Royaumes de France & de Na-
 varre, qui avez des Dignitez
 suréminentes, dont l'éclat & la
 splendeur brillent comme le Soleil,
 Vous qui gardez une Loy tres-
 excellente & parfaite; & c'est
 aussi pour cette raison, que comme
 vous gardez & soutenez la Loy

H ij

Et la Justice, vous avez rem-
 porté des victoires sur tous vos
 Ennemis, Et que le bruit Et
 la renommée de vos triomphes
 s'est répandue par toutes les Na-
 tions de l'Univers. Or touchant
 les Lettres de la Royale Am-
 bassade, Et pleine de Majesté,
 que Vous, ô Tres-grand Roy,
 nous avez envoyée par Dom
 François Evêque, jusque dans
 ce Royaume; Et après avoir
 cōpris le contenu de vostre illustre
 Et élégante Ambassade, nostre
 cœur Royal a esté rempli Et
 comblé d'une tres-grande joye,
 Et ay eu soin de chercher les

moyens d'établir une forte & ferme amitié à l'avenir; & lors que j'ay vû le Général de Surate, envoyer sous vostre bon plaisir un Vaisseau pour prendre nostre Ambassade & nos Ambassadeurs, pour lors mon cœur s'est trouvé dans l'accomplissement de ses souhaits & de ses desirs, & nous avons envoyé tels & tels, pour estre les Porteurs de nostre Lettre d'Ambassade, & des Présens que nous envoyons à Vous, ô Tres-grand Roy, afin qu'entre Nous il y ait une parfaite intelligence, une parfaite & une véritable union

Et amitié, Et que cette amitié
 puisse estre ferme Et inviolable
 dans le temps à venir. Que si,
 ô Tres-grand Roy, vous desirez
 quelque chose de nostre Royaume,
 je vous prie de le faire déclarer
 à vos Ambassadeurs. Lors que
 les mesmes Ambassadeurs auront
 achevé, je vous prie de leur
 donner permission de s'en re-venir,
 afin que je puisse apprendre les
 bonnes nouvelles de vos félicités,
 ô Tres-grand Et Paissant Roy,
 Et de nous envoyer des Ambas-
 sadeurs, Et que nos Ambassa-
 deurs puissent aller Et venir sans
 manquer; Vous priant que nostre

amitié soit ferme & inviolable pour toujours ; & je conjure la Toutepuissance de Dieu , de vous conserver en toutes sortes de prospérité , & qu'il les augmente de jour en jour , afin que vous puissiez gouverner vos Royaumes de France & de Navarre , & je le supplie qu'il vous agrandisse par des victoires sur tous vos Ennemis , & qu'il vous accorde une longue vie ; & pleine de prospérité.

Il y a pour subscription à la Lettre que ce Roy a écrite au Pape,

A U

SOVERAIN PONTIFE.

Lettre de la Royale Ambassade du grand Roy de Siam, qu'il envoie au S. Pape, qui est le Premier & le Pere de tous les Chrétiens, dont il soutient la Religion, pour luy donner de l'éclat, & la gouverner, afin que tous les Chrétiens y demeurent fermes, & suivent ce que la Religion & la Justice demandent. D'autant qu'il a esté de tout temps usité, que les grands Roys & Princes qui excellent en mérites

G

Et en forces, ont soin et desirerent
 ardemment étendre leurs Royales
 amitez par toutes les Parties du
 Monde, Et par les diverses Na-
 tions qui l'habitent, Et sçavoir
 les choses qui s'y passent. C'est
 pourquoy quand le S. Pape nous
 a icy envoyé en Royale Ambas-
 sade Dom François Evêque, cela
 nous donna une tres-grande joye;
 Et apres avoir vû le contenu de
 la Lettre dont il estoit Porteur,
 remplie de civilitez, nostre cœur
 Royal fut rempli d'une joye tres-
 grande. Pour ces raisons nous
 avons résolu d'envoyer tels et
 tels, pour porter au S. Pape les
 Juin 1684. I

98 MERCURE

Lettres de nostre Royale Ambassade dont ils sont chargez, à dessein qu'il y ait une Royale Amitié entre Nous, & un mutuel amour qui dure jusqu'à l'Eternité. Quand nos Ambassadeurs auront achevé ce dont ils sont chargez, je vous prie de les laisser revenir, afin qu'ils m'appor- tent des Nouvelles du S. Pape, qui me sont tres-cheres, & que j'estimeray infiniment. Je prie aussi le S. Pape de m'envoyer des Ambassadeurs, & que nos Ambassadeurs puissent aller & venir sans interruption, afin qu'une si excellente, si précieuse & si illustre

amitié puisse durer éternellement.
 Enfin je souhaite que le S. Pape
 jouisse de toutes sortes de biens &
 de félicité dans la Loy des Chré-
 tiens, & qu'il vive plusieurs an-
 nées pleines de mérites, joye, sain-
 teté & repos.

LETTRE ECRITE PAR
 le Barcalon, ou Ministre du
 Roy de Siam, à Messieurs les
 Directeurs Généraux de la
 Compagnie du Commerce des
 Indes Orientales.

Lettre de Chao Peja Ferry
 Terrama Bacha Chady
 Amatraja, Mehittra, Pipittra,
 I ij

100 MERCURE

*Rathana, Rat, Coussa, Tidody,
Apaja, Pery, Bora, Cromma,
Pahoué, qu'il envoie en signe
d'amitié sincère à M^{rs} les Di-
recteurs Généraux de la Royale
Compagnie de France. D'autant
que le Roy mon Maître envoie
ses Ambassadeurs, afin de porter
ses Royales Lettres, & Présens,
à la Haute & Royale Majesté
du Grand Roy de France, afin
que leurs Alliances si excellentes
& avantageuses puissent estre
éternelles. Or comme les Ambas-
sadeurs & Serviteurs du Roy
mon Maître font un chemin fort
long, si lesdits Ambassadeurs ont*

. GALANT. IOI

besoin de quelque chose, ou-bien
si le Pere Gayme & Emmanuël
Ficardo vont le demander à la
Compagnie, je prie ladite Com-
pagnie d'en faire un Compte clair
& net, & de l'envoyer icy, afin
que je satisfasse à tout ce qu'ils
ont reçu de la Compagnie Royale;
de plus, si la Compagnie Royale
desire quelque chose de ce Royau-
me, je la prie de nous le faire
sçavoir avec toute la clarté pos-
sible.

I iij

LETTRE DU MESME
Ministre à M^r le Directeur
Baron.

Comme le Général de Surate
a eu la bonté d'envoyer par
M^r des Landes, des Lettres &
des Présens, pour estre présentez
au grand & puissant Roy mon
Maistre, me recommandant de
donner mon assistance pour les luy
estre présentez, & qu'il m'a
aussy envoyé une Lettre, & des
Présens que j'ay reçu; on a ex-
pliqué lesdites Lettres suivant la
côûtume, & j'ay connu par leur

teneur, & par les discours de M^r des Landes, que M^r le Général ayant sçû que l'on devoit envoyer des Ambassadeurs au Roy de France, & au S. Pape, en avoit conçu beaucoup de joye, & qu'il avoit préparé un Vaisseau afin de recevoir l'Ambassade, auquel il avoit ordonné de faire conformément à ce qui leur seroit commandé; & que si l'on différoit encore d'envoyer l'Ambassade, il nous prioit que le Vaisseau fust dépêché à temps, pour ne pas perdre la Mousson. Comme il y a tres-long-temps qu'il desiroit avec passion qu'il y

eust Alliance & union ferme entre les deux Couronnes à l'avenir; & quand M^r le Général a envoyé un Vaisseau pour porter les Ambassadeurs, c'est ce que son cœur Royal souhaitoit ardemment, à mesme temps il m'a donné ses ordres, que j'ay reçus sur le sommet de ma teste, sçavoir, de préparer des Ambassadeurs pour porter ses Lettres & Présens à la Royale & Haute Majesté du Roy de France, afin que cette Royale & excellente Alliance fust éternelle à l'avenir. Je croy que M^r des Landes ne manquera pas de donner avis à

M^r le Général, des services que je luy ay rendus.

Le Roy mon Maistre vous envoie ses Présens.

Et moy de ma part, un Coffre de Japon, à couverture voutée, le fond noir avec des Feüilles d'or ; un Coffre de Chine, le fond noir, travaillé avec ambre & or ; deux Arbrisseaux d'ambre ; un Pot d'ambre ; deux Boullis à Chaa ; huit Chavanes ; deux Bandégès noirs & peints ; une paire de Paranaivants du Japon ; ce que je vous prie de recevoir, pour l'amitié que vous me portez. Je laisse à M^r le Général à pour-

106 MERCURE

voir aux moyens qui sont necessaires pour qu'entre luy & moy il puisse y avoir un parfait amour, & inviolable amitié pour l'avenir.

M^r Deslandes, en parlant des Eléphans que le Roy de Siam envoyoit en France avec ses Ambassadeurs, a expliqué la maniere dont les Eléphans sauvages peuvent estre pris, & voicy ce qu'il en dit. Ce Roy en ayant plusieurs apprivoisez, males & femelles, en envoie quelques Bandes à quinze ou

vingt journées de la Ville, dans les Bois & dans les Plaines. Chaque Bande, qui est composée de quarante ou de cinquante, a neuf ou dix Hommes pour Conducteurs; & quand ils ont apperçeu quelque Eléphant, ils ordonnent aux Femelles de les aller entourer. Vous remarquerez que les Eléphans apprivoisez entendent la Langue de leurs Conducteurs. Lors que l'Eléphant est entouré des Femelles, les Hommes qui sont montez sur les Masles, accostent les Femel-

108 MERCURE

les, & font marcher l'Eléphant pris dans le milieu de la Bande. Ainsi il ne voit point où il va. A une journée de la Ville, on les fait passer par une Attrapoire, qui est toute bordée d'Arbres, & que l'Eléphant sauvage prend pour un Bois. Ils n'y passent qu'un à un; & quand l'Eléphant sauvage est dans l'Attrapoire, où il croit passer comme les autres, on laisse tomber de gros Pieux par des coulices devant & derrière, & il se trouve arrêté comme s'il estoit dans une

Cage, sans qu'il puisse se tourner de costé ny d'autre. Les Pieux qui composent l'Attrapoire, sont aussi gros que des Mats de Navire, & deux Hommes auroient peine à les embrasser. En suite on lie les quatre pieds de l'Éléphant avec des Cables, afin qu'il ne puisse fuir, & on l'amene proche des murailles de la Ville, où il y a une Maison couverte. Dans le milieu de cette Maison est un gros Mats de cinq à six brasses de hauteur, avec une Poutre passée au travers par le haut

110 MERCURE

du Mats, qui est enfoüÿ dans terre d'une brasle en maniere de Pivot, ou bien tourné comme le Cabestan d'un Navire. Quand l'Eléphant pris est arrivé à cette Maison, on le suspend à ce Cabestan par dessous le corps avec des Cables, en sorte que ses pieds posent à terre. Estant ainsi attaché, il ne peut tourner qu'avec le Cabestan, & on le laisse de cette maniere pendant deux ou trois jours, gardé par deux Masles & par deux Femelles, sans luy donner à manger. Apres cela,

GALANT. III

on l'oste du Cabestan , & on le lie par le corps avec un autre Eléphant privé. Ils demeurent ainsi attachez ensemble , jusqu'à ce que le Sauvage soit apprivoilé , & alors on luy donne un Cornacque, ou Conduéteur. Ces Animaux sont fort estimez dans le País ; aussi le Roy de Siam en a quantité de domestiques. On appelle ceux qu'il monte, Eléphans de l'Etat. On les loge dans de beaux Lieux , qui sont comme des Maisons de Princes, toutes peintes de feüillages; & com-

112 MERCURE

me ces Animaux aiment fort la propreté, on ne se sert que de Vaissele d'argent pour leur donner à manger. Jamais ils ne sortent pour aller à la Riviere ou à la Campagne, qu'on ne porte des Parasols devânt chacun d'eux. Ils sont précédés de Tambours & de Musetes, & ont un Harnois d'argent, & garny de cuivre. Deux Hommes montent dessus, l'un sur le col, l'autre sur la croupe; & dans le milieu, il y a une Selle d'écarlate, où personne n'ose s'asseoir, à cause que

c'est la place du Roy. Celuy qui est monté sur le col, a un Croc de fer, ou d'acier luisant, dont il se sert pour le gouverner, en le piquant sur le costé gauche du front, pour le faire aller à gauche; & dans le milieu, pour le faire aller à droit. Chaque Masse a toujours sa Femelle qui marche devant luy, gouvernée & enharnachée de la mesme sorte. Ces Eléphants ont la teste de leur Trompe, la teste, les oreilles, les jambes, & une partie du Corps, marquez, comme l'est la

Juin 1684.

K

114 MERCURE

peau d'un Tigre ; & quand ils ont une queue traînante avec un gros bouquet de long poil au bout , c'est un embellissement qui fait qu'on les estime beaucoup davantage.

Je vous ay déjà parlé de la Statuë antique qu'on trouva il y a trente ans à Arles en fouillant la terre. Cette Ville la gardoit dans son Hostel, où d'illustres Voyageurs venoient l'admirer de toutes parts, comme un des Chef-d'œuvres de l'Antiquité. M^{rs} d'Arles qui possédoient

GALANT. 115

ce Trésor , ne prévoyoient pas que cette belle Statue, qui leur attiroit tous les jours les visites des plus sçavans Curieux, dût jamais sortir de leur Ville. Cependant, voyant les soins que M^r de Louvois prenoit de s'informer de tout ce qu'il y a de belles Antiquitez en France, pour en choisir les plus rares, & faire plaisir à ceux à qui elles appartiennent, en leur donnant lieu de les offrir à Sa-Majesté, ils ont regardé comme une gloire tres-grande, l'avantage de pour-

K ij

voir faire à ce grand Monarque un présent selon son goust, & luy donner de nouvelles marques du zele empressé qu'ils ont toujours eu pour son service, en le priant d'accepter leur belle Statuë. Le Roy leur a sçeu bon gré de leur offre; elle a esté suivie des effets, & la Statuë est arrivée à Paris, d'où à l'heure que je vous écris, elle n'est pas encore partie pour Versailles. Il s'est élevé un grand différend touchant son nom, comme je vous l'ay déjà écrit. M^r Terrin, Conseiller au P^{re}s-

fidial d'Arles, a fait un Volume entier pour prouver que c'est une Vénus, & son sentiment a presque esté général. Il y a pourtant trois Académiciens de l'Académie d'Arles qui n'en sont pas, non plus que le P. Daugiers Jésuite, qui a fait un Livre intitulé, *Reflexions sur les Sentimens de Callisthene touchant la Diane d'Arles*. M^r de Vertron, Historiographe du Roy, & qui fait l'Histoire de Sa Majesté en Prose Latine, pour l'utilité des Etrangers, est l'un des trois Académiciens d'Ar-

118 MERCURE

les qui soutiennent que cette Statuë est une Diane. Il est Auteur du Distique suivant.

LUDOVICO XIV.
FRANCORUM IMPERATORI MAXIMO,
REGI CHRISTIANISSIMO;
PATRI PATRIÆ,
LITTERARUM PARENTI,
SOLI GALlico,
DISTICHON.

*Nunc tibi digne Arctas offert
Lodoice Dianam;
Sole etenim semper digna Diana
fuit.*

Un autre Académicien de la même Compagnie, dont je ne sçay pas le nom, a pris party pour Diane, qu'il a fait parler ainſy.

SSSS:SSSS:SSSS

STANCES.

UN Art ingénieux imitant la
Nature,

Fit parler ce Marbre autrefois;
La Superstition consacra ma figure,
Et me fit Déesse des Bois.

SS

L'Esprit qui m'animoit, prononça des
Oracles;

Et ma feinte Divinité,
Par des prestiges vains, & par de
faux miracles,
Soutint longtemps ma dignité.

SS

Les Peuples abusez par le nom de
Diane,

Couroient en foule à mon Autel;

120 MERCURE

Ils m'offroient des Enfans, que leur
zele profane

Arrachoit du sein maternel.

SE

C'est ainsi que mon culte atroce, &
sanguinaire,

Devint une longue fureur;

De ma Religion le plus sacré mystère

N'étoit fondé que sur l'erreur.

SE

De mon Temple, souillé de sang & de
carnage,

Tout l'Edifice est renversé;

L'Idole est abattue, & tout ce grand
dommage

Vange enfin le Ciel offensé.

SE

Depuis plus de mille ans, une indigne
retraite

Me cachoit aux yeux des Vivans;

J'étois de cet état beaucoup plus sa-
tisfaite,

Que d'avoir à tromper les Gens.

SE

*J'en avois pourtant honte, & ma
beauté celeste*

Ent de l'horreur pour ce Tombeau;

*Mais je rencontre, apres un séjour
si funeste,*

Un destin plus doux, & plus beau.

SE

*Un Roy plus glorieux què le Dieu de
la Guerre,*

*Le Grand, l'Invincible LOUIS,
Pour qui je sors enfin du centre de la
Terre,*

Me veut voir, & connoit mon prix.

SE

*Arles me conserva durant plus de sept
lustres,*

*Comme son plus riche ornement;
Et je faisois l'honneur des Mémoires
illustres.*

Juin 1684.

L

122 MERCURE

De l'Anglois, & de l'Allemand.

§2

*Echapée à la fin de ces vastes Ruines
Où l'on ne sçavoit rien de moy,
Diane brillera parmy les Héroïnes
Qui parent la Cour d'un grand
Roy.*

§2

*Arles dont le Soleil suffit à tout le
monde,
Veut joindre le Frere & la Sœur;
Arles en me donnant, est heureuse &
féconde,
Ce présent fera son bonhenr.*

§2

*Si mes bras sont tombez sous cette
Faux cruelle
Dont le temps se sert en tous lieux,
Ce malheur vient de l'Art, qui me
fit assez belle
Pour donner de l'envie aux Dieux.*

SE

Mais j'ay trompé ce temps, & sa dent
afamée

N'a rien fait contre mon honneur;
Je trouve en vieillissant, & plus de
renommée,

Plus d'Autels, & plus de bonheur.

SE

Mes membres séparez semblent un
grand outrage;

Mais le Ciel l'a sçeu reparer,
Et le cœur de LOVIS m'honore da-
vantage,

Que si l'on venoit m'adorer.

SE

La faveur qui m'attend est sûre &
perdurable,

Quay qu'on dise des Courtisans
Que pour eux la Fortune est la seule
adorable;

Seule digne de leur encens.

L ij

124 MERCURE

SE

De la grandeur du Roy ma grandeur
soutenue,

Esperer un haut rang à la Cour;
Mais c'est assez pour moy, si j'y suis
reconnue.

Pour la Sœur de l'Astre du jour.

SE

Ecoute, Grand LOUIS, car le Dieu
qui m'agite

Ne me permet plus de mentir;
Ecoute le destin que t'a fait ton mé-
rite,

Et que j'ose te garantir.

SE

Ta suprême valeur n'aura jamais
d'obstacle

Qu'elle ne renverse soudains
Tu peux, sans te flatter, recevoir cet
Oracle

Que le Ciel a mis dans mon sein.

§§

Ton Regne durera jusqu'à la fin du
Monde,

Tu feras regner ton Dauphin;
Son Empire, en suivant ta vertu sans
seconde,

Jusque-là n'aura point de fin.

§§

Les Astres complaisans n'auront rien,
qui t'astige,

Rien qui menace à'un revers;

Un jour les Rejetons de ta Royale
Tige

Seront Maîtres de l'Univers.

§§

Tes Neveux, en marchant sur les pas
de ta gloire,

Maintiendront les Peuples soumis;
Ou bien ils apprendront, en lisant
ton Histoire,

L'Art de dompter leurs Ennemis.

L iiij

Ces Vers sont beaux, mais ils ne fournissent aucune preuve, d'où l'on puisse tirer la moindre lumière, qui fasse voir que cette Statuë représente une Diane. Aussi connoît-on que l'Auteur n'a pas eu dessein de le prouver, mais seulement de donner des marques de son esprit, en faisant parler cette Déesse.

Après vous avoir fait part de ce qu'ont dit trois Illustres, qui veulent paroître persuadés que la Statuë d'Arles est une Diane, je suis obligé de vous dire quelque chose de

trois autres, dont le sentiment est entièrement conforme à ce que M^r Terrin a écrit pour prouver que cette Statue est une Vénus. Les Sçavans n'appellent guère de leur jugement, qui l'emportera, toujours sur celui d'un plus grand nombre. Voicy ce qu'ils ont écrit sur ce sujet.

M^r Spon dit dans la Préface des RECHERCHES CURIEUSES SUR L'ANTIQUITE', imprimées à Lyon en 1683. *L'Obélisque d'Arles est une des Antiquitez qui frappent d'abord la vue, &c...*

L. iij

M^r Terrin l'a expliqué scrupuleusement, & a dit presque tout ce qui se pouvoit dire des Obélisques ; dans le Livre qu'il nous en a donné ; aussi bien que de la belle Venus d'Arles, qu'on prenoit autrefois pour une Diane.

Le P. Robert Jésuite, Prédicateur de Paris, grand Médaliste, & Amy du R. P. de la Chaise, dit dans une Lettre qu'il a écrite à M^r Terrin, datée du 15. May 1684. Je croy que la prétendue Diane est arrivée ; je ne doute point que vous ne l'emportiez hautement ; & qu'à la première venue nos Spa-

ans ne reconnoissent Vénus. On n'a jamais vu Diane en un pareil équipage ; Et quand le Père Daugiers auroit fait un Poëme entier pour appuyer l'opinion contraire , il n'y auroit que perdu des Vers & son temps. Vous vous souvenez bien que dès que je la vis , je ne pouvois concevoir comment on l'avoit prise pour une Diane. Quand le P. de la Chaise sera de retour , je luy feray vos Complimens , & je ne doute point qu'il ne soit de vostre avis , &c.

M^r de Camps , nommé par le Roy à l'Evêché de

170 MERCURE

Glandeve, dans une Lettre du 8. Fevrier, qu'il écrit à M^r Terrin. Je vous ay déjà dit mon sentiment sur vostre Lettre de l'Obélisque, & de vostre Vénus, & j'ay toué vostre avis en plusieurs endroits, &c.

Vous voyez, Madame, que tous ces Illustres ne balancent pas à prendre le party de Vénus, & que M^r de Glandeve, qui dit qu'il est de l'avis de M^r Terrin en plusieurs endroits (ce qui marque qu'il n'en est pas en tout ce qui regarde l'Obélisque) s'explique assez clai-

GALANT. 131

rement touchant la Statuë, en luy donnant le nom de Vénus. Voila un grand différent, qui ne fera point répandre de sang, quoy qu'il ait excité une grande guerre dans une Académie qui est tout esprit, & qu'il ait partagé deux Personnes dans un Corps aussi grand, qu'il est distingué, & dont tous les Membres ont une profonde érudition. Comme tant de Sçavans ont dit librement leur sentiment sur la Statuë dont il s'agit, j'ay crû que je pouvois faire voir

icy la diversité qui s'y rencontre, sans qu'aucun d'eux eust lieu de s'en plaindre. Les guerres qui se font entre les Souverains, élèvent les Conquérans, & font éclater leur courage & leur valeur; & celles qui font feüilleter les Livres, découvrent l'esprit des Sçavans, & servent souvent à leur élévation. J'ajouteray icy à l'avantage de M^r Terrin, que tous les fameux Sculpteurs de Paris, où il y en a beaucoup, depuis que le Roy a pris soin de faire fleurir les beaux Arts,

demeurent d'accord que la Statue d'Arles ne peut estre qu'une Vénus, ou du moins qu'elle n'a jamais esté faite pour une Diane, puis qu'on n'a jamais vû de Diane nue, à moins qu'elle ne fust dans le Bain. Ceux qui en voudront sçavoir davantage, peuvent lire le Livre de M^r Terrin, imprimé à Arles, & que l'on trouve aussi à Lyon. On y voit un dessein de la Figure; comme je vous l'ay déjà marqué dans une de mes Lettres. Quant à l'Original, il est encore au Palais

134 MERCURE

Brion , où l'illustre M^r Feli-
 bien , qui en a le soin , ne
 refusera pas de le montrer
 aux Curieux , qui dans quel-
 que temps pourront voir ce
 bel Ouvrage à Versailles. J'au-
 rois commencé par vous mar-
 quer que ce qui cause tant
 de disputes parmy les Sça-
 vans sur les différens noms
 qu'on peut donner à cette
 Statuë , est qu'il luy manque
 un bras , & qu'il ne luy reste
 qu'une partie de l'autre , si
 en vous parlant il y a quel-
 ques mois du Livre de M^r
 Terrin , je ne vous avois fait

voir dès ce temps-là l'origine de toutes ces disputes. Elles ne sont pas sans fondement, puis que ce qui manque à cette Statuë eust fait connoître aisément quelle Déesse on avoit voulu représenter.

Je viens aux Nouvelles de la Cour que je croy vous devoir faire sçavoir, avec le mesme ordre que j'ay fait dans ma Lettre précédente. Je n'en sçaurois reprendre la suite, sans vous dire en mesme temps beaucoup de choses qui se sont passées avant

le retour du Roy à Versailles. Sa Majesté voulant honorer la mémoire de feu M^r d'Artagnan, & perpétuer son Nom dans les Mousquetaires, qu'il a eu l'honneur de commander en qualité de Capitaine-Lieutenant, & d'ordonné de son propre mouvement la Cornere de la Première Compagnie à M^r d'Artagnan son Neveu, & ce Prince a récompensé ce nouveau Cornere, des Charges de Capitaine aux Gardes, & de Lieutenant de la Colonnelle, qu'il possédoit auparavant.

Je vous ay parlé du Régiment de Humieres, que le Roy donna, apres la mort de M^r le Marquis de Humieres, qui en estoit Mestre de Camp, à M^r le Marquis de la Charre, Neveu de Madame la Maréchale de Humieres; & je vous ay dit que ce Marquis avoit une Compagnie dans le Régiment du Roy, qui avoit esté trouvée la plus belle de tout le Corps; mais je ne vous ay pas mandé que cette Compagnie avoit esté donnée à M^r le Marquis d'Ancenis, Fils de M^r le Duc

Juin 1684.

M

138 MERCURE

de Charost, & qu'en mesme temps le Roy avoit donné à un Mousquetaire une autre Compagnie qui avoit vaqué. Comme cette dernière Compagnie estoit en un fort méchant état, & qu'il ne manquoit rien à celle de M^r le Marquis d'Ansenis, ce jeune Marquis supplia Sa Majesté de vouloir faire un échange des deux Compagnies, parce qu'il n'y avoit point de dépense à faire à celle qu'il luy avoit plu de luy donner, & que l'autre Compagnie demandant beaucoup de frais pour

son rétablissement, il pour-
roit mieux y fournir, que le
Mousquetaire qu'Elle en ve-
noit de gratifier. Un procédé
si honneste & si généreux
fut fort applaudy du Roy
& de toute la Cour, & l'on
dit que si ce jeune Marquis
qui ne commence qu'à en-
trer dans le monde, souste-
noit toujours ce caractère, il
deviendroît un des plus ac-
complis Seigneurs de la Cour.
Ce seroit icy le lieu de faire
un détail des Evénemens don-
nez par le Roy; mais com-
me il me manque encore

M ij

quelques éclaircissémens sur cet Article; je ne vous en parleray que sur la fin de ma Lettre.

Puis que vous avez esté satisfaite du Camp de Condé, que je vous envoyay gravé il y a un mois, je ne doute point que vous ne le soyez encore davantage de celuy de Thulin, que j'ay fait aussi graver. On n'y peut jetter les yeux, sans voir d'un coup d'œil une partie des grandes Forces de Sa Majesté. Ce Camp est bien plus considérable que le premier que vous avez vû, puis

qu'il a esté augmenté de beaucoup de Troupes , & entre autres de vingt Escadrons, que commandoit M^r le Duc de Villeroy , & avec lesquels il gardoit un Poste sur la Haifne. Jugez par ce Camp de la puissance du Roy, puis que parmy ce que vous voyez, il n'y a aucun Corps des Troupes qui ont servy au Siege de de Luxembourg ; que M^r le Comte de Choiseüil en commande encore un autre Corps fort considérable , & que toutes les Places que le Roy possède dans les Pais Bas, en

142 MERCURE

sont remplies ; & cela , sans compter les autres Armées de Sa Majesté. M^r le Maréchal de Schomberg commande ce Camp. Il a sous luy cinq Lieutenans Généraux , qui sont M^r le Duc de Lude , M^r le Comte d'Auvergne , M^r le Duc de Villeroy , M^r le Prince de Soubise , & M^r le Marquis de Boufflers. Les Maréchaux de Camp sont M^r le Duc de Vendosme , M^r le Duc de Brikenfeld , M^r le Comte de Schomberg , & M^r...

Pendant que les Troupes

de ce Camp brûloient d'im-
patience de servir leur Prince,
& d'acquiescer de la gloire, le
Roy attendoit à Valenciennes
des nouvelles de la Prise
de Luxembourg. Les ordres
estoyent donnez pour luy en
apprendre beaucoup plutôt
que les Courriers les plus di-
ligens n'auroient pû faire.
C'estoit la maniere des Ro-
mains, qui par le moyen des
Feux & des Signaux, don-
noient à Rome en très-peu
de temps des nouvelles des
Païs, qui en estoient éloi-
gnez de deux ou trois cens.

lieues. Il estoit juste que LOUIS LE GRAND fust servy à la Romaine. Ce n'a pas esté toutefois de mesme en cette occasion, puis que le Canon n'estoit pas en usage du temps des Romains. Voycy ce qui se fit quand le Prince de Chimay eut demandé la premiere fois à capituler. M^r le Maréchal de Créquy dépescha un Courrier à Avesnes, où l'on tira le nombre de coups de Canon que le Roy avoit ordonné, & qui n'estoit sceu de personne. Cela fut continué de

GALANT. 145

de Place en Place. Landrecies répondit à Avesnes, & le Quénoy à Landrecies. Le Canon du Quénoy fut entendu à Valenciennes environ sur le minuit. Le Roy en ayant esté averty, demanda combien on avoit tiré de coups. On luy répôdit qu'on en avoit compté cinq. Ce Prince commanda que l'on écoutast encore; & un peu de temps après, on compta deux autres coups. Sa Majesté dit alors que Luxembourg capituloit. Cette nouvelle fut confirmée le matin.

Juin 1684.

N

146 MERCURE

par M^r Desbordes, Lieutenant
nant Colonels du Regiment
de Navarre, que M^r le Mar
réchal de Créquy avoit des
pesché au Roy. Comme c'est
un Homme d'un fort grand
mérite, & qu'il a l'honneur
d'estre connu & estimé de
Sa Majesté, Elle luy fit don
ner deux mille écus pour son
voyage. Quoy qu'on dût
s'attendre à cette nouvelle,
on ne laissa pas d'en marquer
autant de joye que si on avoit
eu lieu d'en estre surpris, &
toute la Cour la fit délater au
léver du Roy. Les Carmes
de Valenciennes, chez qui

ce Monarque alloit tous les jours entendre la Messe, vinrent supplier Sa Majesté de souffrir qu'ils chantassent le *Te Deum* à la fin de celle qu'Elle devoit entendre ce jour-là. Ce qu'ils demandoient leur fut accordé, & ils chantèrent ce *Te Deum* sans cérémonie, & seulement pour satisfaire leur zèle. Le lendemain, le Roy en fit chanter un dans l'Eglise de S. Jean, avec beaucoup de solennité, quoy qu'il n'eust eu aucunes nouvelles de Luxembourg depuis l'arrivée de

M^r Desbordes. Ainsi, il ne pouvoit estre certain que les Troupes fussent dans la Ville; mais ce Prince sçachant l'état des Attaques, & celuy de ses Troupes, & connoissant l'expérience de ses Commandans, & la grande habileté de ses Ingénieurs, crût qu'il pouvoit rendre graces à Dieu d'un succès qui estoit infailible à ses armes, & qui ne pouvoit estre retardé long temps par aucun obstacle. M^r le Nonce, & M^r l'Ambassadeur de Venise, assistèrent à ce *Te Deum*, aussi bien que les Ministres de plusieurs au-

tres Souverains. Tout y fut
solemnel ; & M^r de Rhodes,
Grand-Maistre des Cerémo-
nies , y fit les fonctions de sa
Charge. La Cerémonie fut
faite par M^r l'Archevesque
de Cambray, assisté de son
Clergé, & la Musique de
Valenciennes s'y fit enten-
dre. Il arriva un Courrier de
M^r le Maréchal de Créquy,
qui apprit au Roy la chicane
du Prince de Chimay. Cela
n'étonna point ce Monar-
que, qui sans différer d'un
seul moment, partit pour
Cambray, comme il l'avoit

150 MERCURE

réfolu. Il laiffa au Camp toutes les Troupes de la Maifon, & n'en mena avec luy que deux cens Mousquetaires, cinquante Gendarmes, cinquante Chevaux-Legers, cent Gardes du Corps, & quelques Compagnies des Gardes. Sa Majesté apprit à Cambray que le Prince de Chimay avoit demandé une feconde fois à capituler, & que depuis la premiere il n'avoit paru que pendant un jour en réfolution de fe défendre. De Cambray, la Cour vint à Péronne, à Roye,

LE GABANTI

à Mouchy, & à Chantilly,
 où Monsieur & Madame se
 trouvoient. Monsieur le
 Prince reçut le Roy à la
 Portaille du Chateau; & quoy
 qu'il fust fort incommodé,
 son visage ne laissoit voir que
 des marques de la joye qu'il
 ressentoit. Sa Majesté l'em-
 brassa quatre fois avec cet air
 tout engageant qui fait qu'on
 oublie le Roy pour n'aimer
 que la Personne. Toute la
 Cour étant entrée dans le
 Chateau, chacun prit son
 party pour en admirer les
 beautez. Les uns monterent

N iiiij

N^o 2 MERCURE

dans les Apartemens; les autres se répandirent dans les Jardins; les autres cherchèrent du repos; & le Roy seul alla travailler. Ce Monarque demeura enfermé pendant quelques heures; apres quoy il prit le divertissement des Eaux. Monsieur le Duc le mena d'abord au grand Réservoir, qui est d'une beauté surprenante. Sa Majesté alla ensuite en divers endroits, où les Eaux font des effets merveilleux. Monsieur le Prince l'attendit au premier, & l'accompagna quelque

GALANT. 113

temps, mais Monsieur le Duc le conduisit par tout. Toutes les Eaux de ce Lieu délicieux sont belles, & en abondance. Il y a une Machine, qui quoy que fort simple, fournit de l'Eau vive à tous les Jets d'Eau, & aux Cascades. Le Roy en loüa beaucoup le travail, & fut fort content de tout ce qu'il vit. On entra en suite dans tous les Apartemens, où l'on admira la beauté des Meubles, qui sont aussi riches que bien entendus. Il seroit fort difficile de voir aucun Lieu

54 MERCURE

mieux éclairé que le furent
tous ces Apartemens, non
seulement par le nombre des
lumières, mais encore par
tout ce qu'elles contenoit. Le
Roy soupa avec Monseigneur
le Dauphin, Madame la Dau-
phine, Monsieur, Madame,
Madame la Duchesse, Ma-
dame la Princesse de Conty,
Mademoiselle de Bourbon,
& Mademoiselle de Nantes.
La Symphonie fut charman-
te, & fit le plaisir de la soirée.
Sa Majesté qui se souvenoit
que Monsieur le Prince, &
Monsieur le Duc, n'avoient

jamais épargné ny soins ny
dépense pour la recevoir, que
toutes leurs Fêtes ont tou-
jours esté d'une magnificen-
ce extraordinaire, & qu'on
auroit peine à trouver des
Princes aussi généreux, ne
voulut pas leur permettre de
faire aucune dépense. Ainsi
Elle fut servie à son ordinaire
par les Officiers de sa Mai-
son. Monsieur le Prince, &
Monsieur le Duc, obéirent
aux volontez du Roy, mais
ce fut avec chagrin. Cepen-
dant, quoy qu'ils ne traitas-
sent pas Sa Majesté, il y eut

156 MERCURE

des Tables servies en divers endroits, & à toutes sortes d'heures, où chacun estoit convié d'aller manger. On porta par tout divers rafraichissemens, & ces grands Princes firent si bien les honneurs de Chantilly, que sans défrayer le Roy, ny toute la Cour, ils ne laisserent pas de faire plus que n'eussent pû faire beaucoup d'autres, à qui cette permission auroit esté accordée. La Cour en partit le lendemain, & arriva à Versailles, apres un voyage de quarante-neuf jours, dont il

y en avoit eu quatorze de marche, & trente-cinq de repos, ou de sejour. Elle trouva de nouvelles beautez à Versailles, la France estant réglée avec un tel ordre, que la dépense de la Guerre n'empesche point celle des Bâtimens de Sa Majesté, qu'on voit s'élever à chaque instant, aussi-bien que les Jardins se remplir d'embellissemens nouveaux, tant ceux à qui ce soin est commis, savent servir ce Monarque de différentes manieres, & toujours avec succès.

158 MERCURE

Comme Madame la Dauphine est revenue grosse du Voyage, je croy que le Madrigal que je vous envoie sur ce sujet, peut icy trouver sa place. Il est de M^r Diereville du Pontlevesque.

LOVIS paroist toujours le plus
heureux des Roys;
Dans le temps qu'il soumet Luxem-
bourg à ses Loix,
Et que tout travaille à sa gloire,
Al'ombre de tous ses Lauriers,
Son Fils d'intelligence avecque la
VICTOIRE
Luy fait de nouveaux Héritiers.

La Cour arriva à Versailles

le 9. de ce mois, & presque aussitost on y eut avis que le Samedi 10. un Party du Campo de Thulin avoit batu un Convoÿ, qui alloit par la Riviere de Dendre, de Dendremonde à Arras. L'on y prit six Belandres chargées de Poudre & de Bled, avec sept ou huit petits Bateaux, qu'on brûla, aussi bien que les Belandres. On jeta les Poudres dans la Riviere; & pour le Bled, on en distribua une partie à des pauvres Peuples, & le reste fut emporté par douze cens Chevaux & Dragons dont

160 MERCURE

notre Party estoit composé.
M^r du Rosel, Colonel, le
commandoit. Nous y perdî-
mes un Capitaine de Dra-
gons, & il y eut encore cinq
ou six Cavaliers tuez, ou ble-
sez. Quatre mille Espagnols
& Hollandois, avertis de la
marche du Party, arrivèrent
deux heures apres l'Action,
avec le Duc de Monmeuth,
& tous les Braves Volontai-
res de Bruxelles.

Les Muses ne sont pas
demeurées muettes apres la
Prise de Luxembourg. Voicy
ce qu'elles ont fait dire à

L'illustre Mademoiselle de
Scudéry.

MADRIGAL.

Fier Luxembourg, maintenant
pitoyable,
Contre LOUIS vous n'avez pu
tenir.

Consolerez-vous d'un sort inévitable.
Vous vous trompiez de vous croire
imprénable,
Mais en ses mains vous l'allez de-
venir.

La Prise de la même Place
a donné lieu à M^r Magnin
de faire une Devise, qui a
pour corps un Chefne sur le-
quel la Foudre tombe, en
brise le tronc, & en écarte les

Juin 1684. O

branches. Ces paroles en
font l'ame,

*Quid profuit altum
Erexisse caput?*

Elles sont expliquées par ce
Sonnet du même M^r Ma-
gnin.

Quand ce Chesne superbe éle-
voit dans les airs
Son tronc impérieux, & ses branches
hautaines,
Il estoit l'ornement & la gloire des
Plaines,
Tout vantoit la beauté de ses feuil-
lages verts.

§2

Mais enfin le Soleil par ses aspects
divers,

Qui forment si souvent des foudres
 si soudains,
 A des fiers Haineurs, & des Cieux
 si prochaines,
 Fait souvent ébranler de terribles
 revers.

§2



Forteresse orgueilleuse, à ta perte
 obstinée,
 Luxembourg, aujourd'hui c'est là ta
 destinée,
 Ils sont donc renversez tes Boutevarts
 si forts.

§2

Et c'est là la grandeur de tes efforts qui
 te dompte,
 Qu'au lieu de te parer de quelques
 vains efforts,
 Tu pouvois n'en point faire avecqua
 moins de honte.

Oij

164 MERCURE

J'ajoute des Vers qui ont
esté faits sur les merveilles
du Roy, aussi-bien que sur le
Siege de Luxembourg.

Quel éclat de bonheur, de va-
leur, & de gloire!

Que de nobles sujets pour embellir
l'Histoire!

Que de rares vertus! que d'exploits
inouis

Etale à tous montens l'invincible
LOUIS!

Alexandres, Césars, cédez à ce Mo-
narque,

D'un vrai Héros en luy reconnoissez
la marque,

Vos Conquestes n'ont rien d'éclatant
aujourd'huy;

Vous vouliez, mais à tort, vous com-
parer à luy.

GALANT. 165

Il faut des ans pour vous, & des jours
pour ce Prince;

Tout fléchit sous LOUIS, Chasteau,
Ville, Province.

Admirez, comme nous, ses glorieux
travaux,

Dont les vôtres ne sont que d'indi-
gnes Rivaux.

Pour ses Soldats blessez la retraite
assurée,

Ses Edits & ses Loix d'éternelle
durée,

Les Sciences, les Arts, réunis aux
Vertus;

Des Peuples convertis, des Temples
abatus,

Un auguste Palais d'une riche stru-
cture,

Où l'Art industrieux surpasse la
Nature,

Ses ordres différens pour les Etats
divers,

166 MERCURE

Le Commerce établi, la jonction
des Mers,
L'Abondance par tout, l'Ignorance
détruite,
La Justice en vigueur, & la Noblesse
instruite,
Le Mérite connu toujours récom-
pensé,
La vengeance du Crime & du Pauvre
offensé,
Sont le but de ses soins, & l'employ
de sa vie.
Pourquoy difères-tu de te rendre
asservie,
Luxembourg, aux desirs de ce char-
mant Héros?
Cede à ses grands efforts, donne-loy
du repos,
Et viens, sans prolonger ta vaine
résistance,
Partager sous ses Lys le bonheur de
la France.

Ces Vers, & le Madrigal qui
suit, sont de M^r de Vertron,

Pourquoy résistois-tu
A de puissans efforts d'un Héros in-
vincible?
Fier Luxembourg, voila ton orgueil
abatu;
Tu sçavois qu'à LOUIS rien n'estoit
impossible;
Mais si ta résistance a sauvé ton bon-
neur,
Confesse en mesme temps qu'elle aug-
mente sa gloire,
Réjoüis-toy de sa victoire,
Ta Prise désormais va faire ton bon-
heur.

Vous trouverez les noms
des Autheurs au bas des au-

168 MERCURE

tres Ouvrages que je vous
envoye.

MADRIGAL.

B. *ien que je porte un nom tout
brillant de lumiere,
Du Soleil. je reçois la Loy;
Je voulois m'opposer à sa vaste car-
riere,
Mais je le reconnois aujourd'huy pour
mon Roy.*

DUHAMEL.

SONNET.

T *Remble, Luxébourg, tremble,
& soumets ta puissance
Au Roy le plus vaillant qui vist ja-
mais le jour;
Reconnoy que LOVIS, l'objet de
nostre amour;*

GALANT. 169

Range tout sous les Loix de son in-
dépendance.

SE

Pouvois-tu te flater de la moindre
apparence

D'éviter tost ou tard de luy faire la
Cour?

Rentre, rentre en toy-mesme, &
vaincue à ton tour,

Luy rendant ton hommage, implore
sa clémence.

SE

S'il sçait vaincre l'orgueil, & le ré-
duire aux fers,

Il a pour le pardon toujours les bras
ouverts;

Mais les lieux les plus hauts doivent
craindre la foudre.

SE

Plus ils sont élevés, plus ils y sont
sujets;

Juin 1684.

P.

170 MERCURE

*Et fussent-ils de marbre, il les réduits
en poudre,*

*Quand nous croyons leur force à l'abry
de ses traits.*

Du Mas, de Joigny.

MADRIGAL

E*Nfin tout doit fléchir, ainsi le
Ciel l'ordonne,*

Ainsi le veulent les Destins;

Cédez, cédez, foibles Humains,

Recevez un Héros si chéry de Bellone.

Venez, volez, accourez tous,

Venez partager avec nous

*Un joug cent fois plus beau que n'est
une Couronne.*

Maia je m'égare en mes projets,

Ce Demy-Dieu ne fait la guerre

*Qu'afin de cimenter le repos de la
Terre,*

GALANT. 171

*Et non pas pour régner sur de non-
veaux Sujets.*

*Vous donc qui de fierté donnez de
vaines marques,*

*Envieux impuissans du bonheur de
mon Roy,*

*Indignes Ennemis du plus grand des
Monarques,*

*On recevrez la Paix, ou recevrez la
Loy.*

DE VOGINS.

ORACLE CRONOGRAPHIQUE.

*LX^e MboVrg sera assiegé, & en
sVite pris par LoVls Le grand,
MDLLXVVVIII.*

C*Et Oracle Cronographique,
Beaucoup plus vray que le
Delphique,*

P ij

172 MERCURE

A des Chasseurs fut autrefois rendu
Dans la Forest des fameuses Ar-
dennes;
Et les Vents qui soufloient de toutes
leurs haleines
Contre les feuilles de ses Chesnes,
Ne purent empêcher qu'il ne fust
entendu,
Et sans que rien en fust perdu,
Il vint jusques à nous sous des Lettres
Romaines,
Que l'An du Cas échû fait paroître
certaines.
L'Oracle prédisoit, que le fier
LUXEMBOURG,
Moins sage & plus audacieux que Stras-
bourg,
S'obstineroit à combattre la foudre
Du Jupiter Gaulois, qui réduit tout
en poudre;
Mais qu'enfin l'Insolent se verroit
assiégé,

Sans espoir d'estre soulagé,
 Par les Troupes Confédérées,
 Que si long temps il auroit espé-
 rées,
 Et que pour lors ayant fort bien
 compris
 Qu'il ne pourroit manquer en s'y
 d'estre pris,
 Et de suivre les destinées
 De mille autres Citez qu'il verroit
 enchainées
 Au triomphant Char de nos Lys,
 Par Les mains du très-grand
 LOUIS,
 Dans cette conjoncture extrême,
 Afin de conserver les restes de luy-
 mesme,
 Il iroit se jeter aux pieds de son
 Vainqueur
 Au milieu de la nuit, pour épargner
 sa honte,

174 MERCURE

*Et tâcheroit de luy gagner le cœur,
(Ce cœur, qui tout le reste dompte,
Et qu'à sa bonté pres, rien autre
ne surmonte,)*

*En confessant à ses genoux,
Que s'il est invincible, il est encor
plus doux,*

*Puis que pour desarmer sa terrible
Puissance,*

*Les Vaincus n'ont qu'à dire un mot
à sa clémence.*

M^r Rimper, S^r de l'Escarpe,
Auteur de cet Oracle Cro-
nographique, a fait aussi le
Quatrain qui suit.

Luxembourg par son nom, est
Ville de lumiere;
Mais ce nom ne luy donne au éclat
sans pareil,

GALANT. IX

*Que lors que pour briller de sa clarté
première,
Vaincue, elle se rend à LOUIS son
Soleil.*

Un Gentilhomme qui sçait
aussi bien manier l'Epée que
la Plume, a fait l'Ode que
vous allez lire. Elle est à la
gloire de M^r le Maréchal de
Créquy.

O D E.

J'Entens par tout que l'on chante
Un intrépide Guerrier,
Dont la valeur étonnante
Remporte un nouveau Laurier.
Le bruit que font les Trompettes,
Est si grand, si répandu,

P iiij

176 MERCURE

Que celui de nos Musées
Ne sera pas entendu.

§§

Qui ne sçait que ce grand Homme
Sur la Meuse parut tel,
Qu'on vit autrefois pour Romes
Et Fabius & Marcel,
Quand l'Aigle & sa République,
Par les différens Exploits
Du grand Lion de l'Afrique,
Se trouverent aux plumes.

§§

Il marche, il tourne, il avance,
Heureux, habile, vaillant,
Et devient par sa prudence,
De Défenseur, Assaillant;
Il suit les Troupes nombreuses
Des Germains présomptueux,
Passe des Rives fameuses,
Et va triompher chez eux.

SS

Il n'est pas moins redoutable
 En des Climats plus lointains,
 Et Mars toujours favorable,
 Couronne ses grands desseins;
 Il renverse les Barrières,
 Où nos Soldats arrêtez
 Voyoient borner nos Frontières
 Par des Lions indomptez.

SS

Les Bergers du voisinage,
 Sans rien craindre désormais,
 Jouiront de l'avantage
 Que pourroit donner la Paix.
 Les Bergeres rassurées,
 Dans les Bois vont s'écarter,
 Et n'auront dans ces Contrées
 Que les Loups à redouter.

SS

Enfin la superbe Espagne,
 En nous rendant Luxembourg,

178 MERCURE

Doit consoler l'Allemagne

De la perte de Fribourg.

Ces grands succès font entendre,

Que sous l'auguste LOUIS

Créquy peut tout entreprendre,

Et planter par tout nos Lys.

M^r le Duc de S. Aignan, qui ne laisse échapper aucune occasion de marquer son zele, a écrit au Roy sur la Prise de Luxembourg; & Sa Majesté l'a honoré d'une Réponse de sa main. Je vous envoie l'une & l'autre Lettre.

LETTRE

DE M^r

LE DUC DE S. AIGNAN,

AU ROY.

Au Havre le 9. Juin 1684.

SIRE,

Comme je ne sçaurois avoir plus de soumission que j'en ay eu toute ma vie pour V. M. bien que sa Gloire augmente chaque jour, il paroistroit de la diminution dans mon zèle pour son service, si je ne me servois aujourd'huy dans la Prise de Luxem.

180 MERCURE

bourg, de la permission qu'il luy
a plu de me donner, pour luy té-
moigner ma joye pour les autres
Places importantes qu'Elle a con-
quistes. J'en suis toujours, SIRE,
au mesme état pour ses Victoires;
& les coups de Canon que les
Te Deum me font tirer icy, en
me donnant beaucoup de satisfac-
tion, ne laissent pas de me cau-
ser quelque regret de n'en enten-
dre point tirer d'autres. Mais,
SIRE, je veux esperer pour
mon repos, que ce sera pour la
Paix Générale, que nous y met-
trons le feu, ou qu'Elle me per-
mettra d'aller luy confirmer sous

GALANT. 181

celuy de ses Ennemis, avec combien
de dévouement je suis toujours,

SIRE,

DE V. MAJESTE,

Le tres-humble, tres-obéissant,
& tres-fidelle Serviteur
& Sujet,

LE DUC DE S. AIGNAN.

RÉPONSE DU ROY.

MON Cousin, Le vray motif qui vous a dû porter à m'écrire sur la Prise de Luxembourg, c'est la confiance que vos Lettres me sont toujours fort agreables. J'ay reçu vostre Compliment sur cette derniere Con-

182 MERCURE

queste, comme tous les autres que vous m'avez faits en de semblables occasions, & je ne doute nullement que vous n'atlassiez encore avec joye sous le Canon de mes Ennemis, si mon service vous y appelloit. Cependant n'épargnez pas celui du Havre, en rendant graces à Dieu de cette nouvelle Bénédiction sur la justice de mes Armes. Je le prie qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. A Versailles le 12. de Juin 1684.

LOUIS.

A mon Cousin le Duc de S. Aignan,
Pair de France.

Je vous ay toujours mandé fort exactement tout ce qui s'est passé en Hollande touchant l'état des Affaires présentes, & vous envoyay le mois passé quatre Mémoires présentez aux Etats par M^r le Comte d'Avaux, depuis ce temps-là il leur en a délivré un cinquième, dans le temps que Luxembourg demanda la première fois à capituler. Je n'ay pû l'avoir, mais voicy ce que l'on m'en a mandé. Cet Ambassadeur, apres avoir fait sçavoir aux Etats la Prise de Luxembourg, expose dans

et Mémoire ; que les délais donnez par le Roy son Maître pour répondre aux Propositions qu'il avoit faites pour le rétablissement de la Paix, ou la conservation de la Barrière, & le maintien d'une bonne correspondance entre Sa Majesté & eux, étant inutilement écoulés, sans que l'on y ait fait aucune Réponse ; Sa Majesté se trouvoit en état de faire de nouvelles Conquestes, & plus considérables, & d'augmenter ses Prétentions contre les Espagnols, sans se tenir de

vantage aux Offres qu'Elle
 avoit faites le 29. Avril, mais
 que néanmoins, pour faire
 voir qu'Elle demeure tou-
 jours dans la sincere inten-
 tion de procurer le bien gé-
 néral de la Chrétienté, en
 proposant tous les moyens
 possibles pour luy donner le
 repos, Elle luy avoit com-
 mandé de leur faire sçavoir,
 que nonobstant les grands
 avantages qu'Elle doit se pro-
 mettre de la prospérité de ses
 Armes, Elle veut bien en-
 core demeurer obligée jus-
 qu'au 12. du courant, aux
 Juin 1684.

Q

186 MERCURE

mesmes Offres qu'Elle a fait faire le 29. Avril & 9. May derniers , & à tous les Expédiens proposez dans les Conférences qu'on a eües au sujet de ces Offres , pour la conservation de la Barriere , & pour le rétablissement du repos dans les Pais-Bas ; & que Sa Majesté s'estoit portée d'autant plus volontiers à donner cette nouvelle preuve de sa modération , qu'Elle avoit esté bien aise de seconder les bonnes intentions de ceux qui souhaitant le plus le bien de leur Patrie en par-

ticulier, & le repos de la
 Chrétiété en général, avoient
 fait paroître un véritable de-
 sir de procurer un prompt
 rétablissement de la Paix,
 & d'entretenir toujours une
 bonne correspondance avec
 Sa Majesté. Que l'envoy de
 leurs Troupes au Pais-Bas
 Espagnol, avoit obligé Sa
 Majesté de se mettre à la teste
 des siennes, pour poursuivre
 la satisfaction qui luy estoit
 due; mais que l'ordre qu'ils
 leur avoient donné de ne
 commettre aucun acte d'hos-
 tilité contre les François, l'a-

Q ij

voit portée à donner encore à leur considération ce delay de sept à huit jours, & qu'Elle espérait qu'ils en profiteroient pour conclure & signer, conjointement avec les Ministres d'Espagne, le Traité que Sa Majesté avoit proposé, ou pour le conclure & signer eux seuls, aux conditions que Sa Majesté leur avoit cy-devant offertes pour la conservation de la Barriere, & pour le rétablissement du repos dans les Pais-Bas, & qu'ils se déclareroient nettement dans ce terme, parce qu'Elle vouloit sça-

voir précisément à quoy s'en
 tenir avec eux, protestant que
 s'ils laissoient écouler ce temps
 sans donner une Réponse po-
 sitive, Sa Majesté ne s'arreste-
 roit plus à aucune considé-
 ration, & ne régleroit doré-
 navant ses Demandes & ses
 Prétentions, que selon le
 succès qu'il plairoit à Dieu
 de donner à la justice de ses
 Armes.

Les Etats ayant souhaité
 quelques éclaircissmens sur
 ce Mémoire, voicy la Ré-
 ponse qui leur a esté faite par
 M^r d'Avaux.

Messieurs les Deputez de
 Vos Seigneuries ayant prié
 le Comte d'Avaux, Ambassa-
 deur Extraordinaire du Roy Tres-
 Chrétien, de mettre par écrit les
 Réponses qu'il leur a rendues cette
 apresdînée sur les Demandes qu'ils
 luy sont venus faire, & sur les
 éclaircissemens qu'ils ont desiréz,
 a dressé le présent Mémoire, pour
 satisfaire à ce qu'on a souhaité
 de luy.

Ledit Ambassadeur a témoi-
 gné à Messieurs vos Deputez,
 que leurs Demandes se réduisoient
 à deux points ; que le premier

GALANT. 191

consistoit en ce que le delay donné par le Mémoire du 5. de Juin, est trop court pour pouvoir faire des délibérations dans vos Provinces, & moins encore avec les Ministres de Sa Majesté Catholique, & de vos Hauts Alliez.

Ledit Ambassadeur a répondu sur ce premier point, Que pour ce qui regardoit vos Hauts Alliez (excepté le Roy d'Espagne) il en parleroit lors qu'il satisferoit au second point de vos Demandes; Qu'à l'égard de l'Espagne, il y avoit apparence que l'Envoyé de cette Couronne prés

de KK. SS. estoit instruit des sentimens du Roy son Maistre, apres tous les delais que Sa Majesté Tres-Chrétienne a donnez depuis qu'Elle a fait des Propositions de Paix, & principalement depuis que Sa Majesté s'est déclarée le 29. d'Avril dernier, qu'Elle ne vouloit point entendre à aucun accommodement, qu'avec la cession de Luxembourg; d'ailleurs, qu'il y avoit lieu de croire que la confiance que le Roy Catholique prend ordinairement en la Personne d'un Gouverneur du Pais-Bas Espagnol, est assez grande pour luy permettre de ceder une

Place

GALANT. 193

Place, afin d'en sauver beaucoup d'autres, & pour finir une guerre que l'Espagne ne peut soutenir long temps ; mais qu'en tout cas Sa Majesté n'estoit pas résolue, après que les Espagnols avoient si mal usé des délais qu'Elle leur a donnez, d'en prolonger le terme, sur tout en cette saison, où Sa Majesté peut remporter de si grands avantages.

Mais que Sa Majesté, pour faire voir la sincerité de ses intentions, avoit offert des Expédiens qui donnoient tout le temps nécessaire à l'Espagne, pour se déterminer sur ses Offres ; Que

Juin 1684. R

l'Ambassadeur s'en estoit expliqué dans les Conférences qu'il a eues avec VV. SS. en suite du Mémoire du 29. d'Avril, à quoy il s'est rapporté dans son Mémoire du 5. de ce mois. C'est à sçavoir, que pourvû que vous obligiez par un Traité signé incessamment, & qui sera garanti par le Roy d'Angleterre, & par tous les Princes qui y voudront entrer, de ne donner aucune assistance aux Espagnols, directe ny indirecte, & de ne pas souffrir que vos Troupes fassent le moindre acte d'Hostilité contre les Troupes, Pais, Sujets, ou Alliez

GALANT. 195

de Sa Majesté, Elle promet de se contenter de la Ville de Luxembourg, & des autres Lieux qu'Elle a demandez le 29. d'Avril dernier; Elle consent d'attendre un mois, ou tout au plus six semaines, à compter du jour que ce Traité sera signé à la Haye, que l'Espagne envoie les Rati-
fications en bonne & dûe forme desdites cession & renonciation, à condition toutefois que par le mesme Traité, qui sera signé présentement à la Haye, il soit stipulé qu'en cas que le Roy d'Espagne ne ratifie pas dans un mois ou six semaines en bonne & dûe

R ij

forme lesdites cession & renon-
 ciation, les Etats Généraux re-
 tireront après ledit temps de six
 semaines leurs Troupes des Pais
 Bas Espagnols, & ne pourront
 donner, tant que la présente
 Guerre durera, aucun secours
 aux Espagnols par tout ailleurs,
 ny contre le Roy, ny contre ses
 Alliez: & Sa Majesté s'obli-
 gera de n'attaquer ny de s'empa-
 rer d'aucune autre Place des Pais-
 Bas, mesme de ne pouvoir faire
 la guerre dans le plat Pais Espa-
 gnol des Pais-Bas, si les Espa-
 gnols s'en abstiennent; Sa Ma-
 jesté se réservant le pouvoir de

porter ses Armes dans les Pais
du Roy Catholique, par tout ad-
leurs qu'ausdits Pais Bas, jus-
qu'à ce que l'Espagne ait rétably
la Paix qu'elle a rompue.

Quant à ce que VV. SS.
alléguent, que le terme marqué
par le Mémoire du 5. de ce mois,
est trop court mesme à leur égard,
l'Ambassadeur leur a répondu
-premièrement, que la Ville de
-Luxembourg, apres avoir batu
la Chamade, & commencé à
-parlementer le 1. de ce mois, ne
s'estant pas rendue le mesme jour,
sur les difficultez qui se sont for-
mées dans la Capitulation, le

R iiij

198 MERCURE

terme que Sa Majesté vous a donné, se trouvera allongé autant de jours que cette Place aura tenu depuis le r. de ce mois; ainsi VV. SS. auront eu onze jours au moins à délibérer depuis la présentation du Mémoire.

En second lieu, qu'il est de notoriété publique, que VV. SS. peuvent en douze jours, & même en dix jours, consulter les Provinciaux, & former une Résolution dans les Etats Généraux; que dans les Affaires de cette conséquence, on a vu prendre des résolutions en moins de temps que celui de dix jours, sur tout quand

c'est une Affaire dont les Provin-
ces sont informées de longue
main, ; comme elles le sont de
celles dont il s'agit, puis que la
Proposition faite le 5. de ce mois
n'estant pas nouvelle, il est à
presumer que Messieurs les De-
putez aux Etats Généraux, sont
instruits des sentimens de leurs
Provinces.

Ledit Ambassadeur est per-
suadé que ces raisons sont plus
que suffisantes ; mais afin d'ôter
tout prétexte à ceux qui en pren-
nent sur les moindres choses, pour
sûcher d'éloigner toute sorte d'ac-
compagnement, il a ajouté cette

200 MERCURE

Réponse à ses précédentes, que
 ses ordres à la vérité estoient pré-
 cis, & que Sa Majesté luy avoit
 commandé de ne donner que douze
 jours apres la Prise de Liexem-
 bourg; mais que comme Sa Ma-
 jesté n'avoit marqué ce terme, que
 parce qu'Elle estoit persuadée qu'il
 estoit suffisant pour prendre une
 résolution dans les Etats Géné-
 raux, & qu'Elle ne l'avoit pas
 déterminé si court pour jeter les
 Etats dans l'impossibilité de pou-
 voir rendre une Réponse dans le
 dit temps, l'Ambassadeur se ré-
 gleroit selon la sincérité des in-
 sensiens du Roy son Maître, qui

est d'apporter toutes sortes de facilité, lors que V. V. SS. agiront de leur costé avec toute la sincérité, & avec toute la diligence qu'il leur est possible.

C'est pourquoy comme il est constant que la Province de Hollande, & les autres Provinces les plus proches, peuvent prendre leur résolution dans le temps spécifié par le Mémoire du 5. de ce mois, si la Hollande & les autres Provinces voisines ont résolu dans le terme marqué d'accepter les Offres de Sa Majesté, si on en donne pare à l'Ambassadeur, & qu'on l'oye mandast.

un jour ou deux , soit pour attendre la Résolution des deux Provinces les plus éloignées , soit pour avoir le temps de former la Résolution dans les Etats Généraux , il voudroit bien prendre sur luy de signer le Traité un jour ou deux plus tard qu'il ne luy est ordonné . Et il espere que Sa Majesté l'auroit agreable ; mais si la Province de Hollande , et les autres Provinces , qui peuvent avoir pris dans ledit temps leurs résolutions , ne l'avoient pas fait , alors il ne se dispenserait pas de ses ordres , et suivroit encore en cela les intentions de

Sa Majesté, qui est aussi éloignée d'accorder un delay, quand il ne seroit que d'un jour, lors qu'Elle verroit qu'on en abuse-roit, qu'Elle auroit d'indulgence pour en accorder, lors que VV. S S. faisant ce qui est en leur pouvoir, il n'y auroit que la forme de leur Gouvernement, qui empêcheroit qu'on ne pust former une Résolution générale, qu'un jour ou deux apres l'échéance du terme.

Voila ce qui regarde le premier point. Pour ce qui est du second, les Deputez de VV. S S. ont témoigné qu'ils souhaitoient

fort que la Paix ou la Trêve fust générale.

L'Ambassadeur leur a demandé s'ils entendoient par là qu'on fist un Traité général, ou s'ils vouloient qu'on traitast icy des conditions, qui doivent entrer dans le Traité de Trêve que la France doit faire avec l'Empire; ils ont répondu qu'ils ne le prétendoient pas.

L'Ambassadeur a répliqué, que VV. SS. ne souhaitoient donc autre chose, sinon que Sa Majesté voulant bien finir par une Paix, ou par une Trêve de vingt années, les différens qu'Elle a avec l'Espagne, Elle voulust

bien terminer pareillement par une Paix, ou par une Trêve de vingt années; les démeſlez qu'elle peut avoir avec quelques Princes de l'Empire; que ledit Ambaſſadeur ne pouvoit mieux faire connoiſtre combien Sa Majeſté ſouhaitoit ſincèrement de faire la Paix générale, Et de donner une ſeconde fois le repos à toute l'Europe, qu'en déclarant que Sa Majeſté luy a permis de promettre au ſon nom, que le jour que le Traité propoſé ſera ſigné à la Haye, Elle donnera encore un mois à la Diète de Ratiſbonne, pour l'acceptation de

206. MERCURE

la Trêve, aux conditions qu'Elle a cy-devant offertes ; & qu'Elle a reiterées depuis trois mois.

Ledit Ambassadeur ne doute pas que VV. SS. ne voyent par toutes les facilitez que Sa Majesté apporte à un bon Accommodement ; combien Elle desire de bonne foy le rétablissement de la Paix ; & qu'Elles ne jugent bien aussi, que si apres que Sa Majesté a épuisé tous les moyens possibles, VV. SS. n'en veulene pas profiter ; Elle ne s'arrestera plus dorénavant à aucune considération, & en réglera ses Demandes & ses Prétentions, que

GALANT. 207

*selon le succès qu'il plaira à Dieu
de donner à la justice de ses Armes.*

Fait à la Haye le 6. Juin 1684.

Signé, LE COMTE D'AVAUX.

L'Air nouveau que je vous
envoie, a esté fait par un de
nos plus grands Maîtres;
ainsi vous le chanterez avec
plaisir.

AIR NOUVEAU.

Voicy le retour du Printemps,
Tout est dans nos Bois, & dans nos
Champs;
Les Bergers vont dansant sur la verte
Fougere,
Tandis, hélas, que je me désespere,

208 MERCURE

*Et ne puis résister aux peines que je
sens.*

*O trop heureuse Tourterelle,
Que ton bonheur est grand sous l'a-
mouruse Loy!*

*Prens part à ma douleur mortelle;
Hélas! tu n'as pas perdu comme moy
Ta Compagne fidelle.*

Vous avez appris la mort
de Madame la Duchesse de
Richelieu, mais vous n'avez
peut estre pas sçeu qu'un
abcès qu'elle avoit dans la
gorge, s'estant crevé, elle en
est morte presque subitemēt.
Elle estoit de la Maison de
Fors-du Vigean, & fut mariée
en premières Nôces à M^r de

Pont, Frere aîné de feu M^r le
 Maréchal d'Albret, & en se-
 condes, à M^r le Duc de Ri-
 chelieu, Neveu du Cardinal
 de ce nom. Elle a toujours
 eu beaucoup de vertu, mais
 sans ostentation, & beaucoup
 d'esprit, sans se mettre en
 peine de le faire paroître.
 Elle ne rejettoit aucune oc-
 casion de faire plaisir, & n'a
 jamais fait de mal à personne.
 Son mérite la fit nommer
 pour remplir le Poste de
 Dame d'Honneur de la Rey-
 ne, qu'occupoit feuë Mada-
 me la Duchesse de Montau-

Jun 1684.

S

fier. Elle eut l'avantage d'être choisie par un Roy, qui joint aux plus grandes qualitez un discernement si juste, qu'on est toujours assuré que ceux qu'il choisit sont dignes des Emplois qu'il leur confie. Quand ce Monarque voulut mettre une Dame d'Honneur auprès de Madame la Dauphine, en qui cette Princesse pût avoir confiance, il luy donna Madame de Richelieu, qu'il tira d'aupres de la Reyne.

Le mesme jour, Marie-Louise Roy de Rhodes,

GALANT. 21

Veuve de Messire François-Marie de L'hôpital, Duc de Vitry, mourut d'une apoplexie, qui la mit deux jours en l'agonie. Elle estoit Fille de Claude de Rhodes, & de Henriette de la Chastre; & Petite-Fille du Maréchal de la Chastre. Ces deux Maisons sont des plus illustres, & des plus anciennes du Royaume. Tout le monde sçait que la Cornete blanche, & la Charge de Grand-Maître des Cerémonies, ont esté créées par un de nos Roys dans la Maison de Rhodes;

S 4

212 MERCURE

& ce qui est à remarquer, c'est que la Charge de Grand-Maître des Cérémonies est encore aujourd'hui dans cette Maison. Madame la Duchesse de Vitré, étoit dans la cinquante-cinquième année. Elle avoit l'esprit brillant & vif, beaucoup de connoissance dans les belles Lettres, & entendoit & parloit parfaitement la Langue Italienne. Son Corps est en dépôt dans S. Estache, en attendant qu'on le porte dans le Tombeau de M. le Maréchal de la Châtre. Plusieurs

jours avant sa mort, elle demanda les Sacremens, & les reçut avec une devotion, & un abandonnement à la volonté de Dieu, qui faisoit fondre en larmes tous ceux qui estoient dans la Chambre.

Il est mort icy quelques autres Personnes de l'un & de l'autre Sexe, dont voicy les noms.

Dame Catherine de Laignant, Veuve de Messire Pierre Poncet, Comte d'Ablys, Doyen de Messieurs les Conseillers d'Etat.

214 MERCURE

Meſſire Noël le Bouër,
 Conſeiller de la Grand' Cham-
 bre. Il avoit eſté reçu Con-
 ſeiller en Juin 1632. Ses Armes
 ſont, de gueulles au Cheyron
 d'or, au Chef pallé d'or & de
 gueulles de cinq pieces. M^r Fre-
 zon, Doyen de la Seconde
 des Enqueſtes, eſt monté
 par cette mort à la Grand'
 Chambre.

Meſſire Pierre de Carcavy,
 cy-devant Conſeiller au Par-
 lement de Toulouſe, au Grand
 Conſeil, & Gardien de la Biblio-
 theque du Roy. Il ported'azur
 à un Leurien paſſant d'or, es-

GALANT. 215

campagné de trois Etoilles de mesme, deux en chef, une en pointe.

Messire Estienne Cisternet, Seigneur de Vinzelles, Président en la Cour des Aydes d'Auvergne. Il avoit épousé une Sœur de M^r de Ribeyre, Conseiller d'Etat, Gendre de M^r le Premier Président.

Dame Magdelaine Talon. Elle estoit Sœur de M^r l'Avocat General Talon, l'un des plus grands Hommes de nostre Siecle, de Madame Voisin, Femme du Conseiller d'Etat, & de Madame la Présidente Bignon, & avoit

216 MERCURE

épouse Messire Jean François Joly, Seigneur de Fleury-Mérogis, Conseiller au Parlement, Fils de Messire Jean Joly, Seigneur de Fleury, Conseiller au Parlement de Bretagne, & en suite Conseiller au Grand Conseil, & de Dame Charlotte de Bourlon, Sœur de Messire Charles de Bourlon, Evêque de Sonfons. La Famille de Joly est originaire de Bourgogne, où il y a plusieurs Branches qui y subsistent au Parlement & en la Chambre des Comptes. Feu, Messire Georges Joly, Baron

Baron de Blaisy, second Prési-
dent au Mortier de ce Parla-
ment, Frere de Madame
la Premiere Présidente de la
Borcherie, a fait l'une de ces
Branches. On compte de
cette Famille M. Joly, seigneur
de Die de Bourgogne
son Souverain, dont il estoit
Conseiller d'Etat. Madame
de Fleury est morte d'une fié-
vre continue, dans la qua-
rantième année, avec des
marques d'une piété très édi-
fiante, & une résignation en-
tière aux ordres de Dieu.
Sa Famille est pleine de Gens

Juin 1684.

T

218 MERCURE

d'un très grand mérite. **Beau**
M. son **Pere**, **Onet Talon**,
 estoit **Avocat General** du **Par-**
lement de **Paris**, & avoit eu
 cette **Charge** sur la **démision**
 de **M. Talon** **Conseiller d'E-**
stat, son **Frere aîné**. Son **Ayeul**
 estoit **M. Talon** célèbre **Avo-**
cat, l'**ornement** du **Barreau**,
 qui avoit pris **Femme** dans
 la **Famille** de **Choart**, des
 mieux **allies**, de la **Robe**.
Madame la **Mere**, qui s'**ap-**
pelloit **Françoise** **Doujat**, étoit
Sœur de **M^{rs} Doujat**, **Con-**
seiller au **Parlement**, & **Maî-**
tre des **Comptes**, & **Fille** de

GALANT 219

Denys Doujat, Avocat Ge-
 neral de la Reyne Marie de
 Medicis, & de Madefleine de
 de la Haye de Vantelay. Joly-
 de Fleury porte escutle au pre-
 mier & dernier d'azur au Lys
 d'argent, au Chef d'or, chargé
 d'une Croix paillee de sable; au
 second & troisieme d'azur au
 Lyon leoparde d'or, armé &
 lampassé de gules. Talon
 porte d'azur au Cheuron d'or;
 accompagné de trois Croissans
 chargés d'Espys de mesme, deux
 au Chef, & un d'autre en Pointe.
 Doujat porte d'azur au Crois-
 son couronné d'or.

Tij.

Toutes ces morts ont esté suivies de celle de Messire Louys Charreton, Seigneur de la Douze, Président aux Requêtes du Palais, & Doyen du Parlement, où il avoit esté reçu Conseiller en Janvier 1626. Je vous ay parlé de luy & de la Famille en huit ou dix de mes Lectures. M^r Godard du petit Marais, qui est Doyen de la Grand'Chambre, l'est devenu du Parlement.

Vous avez vu naistre un différent entre les Astronomes, & les Astrologues. En voicy la suite.

SSSSS SSSSSS SSSSSS

LETTRE APOLOGÉTIQUE

de M^r Crochat, Brocheur des

Mathématiques à Paris, contre

M^r le Serrurier, Astrologue.

Paris le 10 Mars 1701.

Monsieur,

Trois insignes Fausserez, que
 je remarque dans vostre prétendu
 Luc Réponso du mois d'Avril,
 font assez connoître que vous ne
 vous laissez point d'estre le Par-
 tisan de la mauvaise foy des
 Astrologues, qui vous feront peu
 obligez de mettre en compromis
 l'honneur imaginé qu'ils aya-

T. ii

222 MERCURE

obent à la recherche de l'Astrologie
Judiciaire. Les organes suivants

La premiere de ces Faussetez
consiste en ce que nous ne voyez
pas reconnoistre pour un instant
fixé & determiné, celui auquel
le Sol est entre l'année dernière
au premier degré du Balier, la
seconde, en ce que nous n'inter-
pares de ne reconnoistre le Pôle
ni pour un Point Physique, ni
pour un Point Astronomique,
et la troisième, en ce que nous
disons que de nous-mêmes nous
ne pourrions nous-mêmes faire de
Pôle.

I got a lot of fun. I pre-

224 MER GURE

avez mauvaise grâce de dire que
je ne reconnais le Pôle ny pour
un Point Physique, ny pour un
Point Mathématique. Si vostre
mauvaise foy vous a tenu prison-
nier dans mes véritables soli-
tudes, vous n'aurez pas ce
se langage, qui retournera plus
à ma gloire qu'à vostre confusion.
J'ay seulement avancé, que bien
que le Pôle soit un Point Ma-
thématique ou Physique, il ne
s'ensuit pas qu'il ne puisse naistre
quelqu'un dans le Cylindre qui
luy répond. J'en ay déjà apporté
plusieurs raisons, que je ne répète
pas icy, je me contenteray d'en

donner une nouvelle, qui vous
feront entièrement la bouche
ouverte, il n'y a pas, vous n'avez
pas quelque pays, qu'on naît, en
moins sous le Zénith qui est un
Rois Mathématique, en pour
la moins Phisique. Pourquoi donc
s'écarter qu'il ne peut naître per-
sonne sous le Pôle, puis que c'est
le Zénith mesure de ce Climat.
Or, comp. que vous ne sçavez
garçhir, étonnera sans doute
votre Cabale.

La troisième Fausseté est une
suite de la seconde. Il tombe
d'accord, dites-vous, qu'il ne
peut naître personne sous le Pôle.

226 MERCIURE

J'ay maintenant fait en le con-
 traindre par beaucoup de justice
 et de blair, regner sur les
 en usage de ces questions comme
 celle qui nous paraît le plus
 délicate d'entre elles, et d'en faire
 un usage si sage, que nous en avons
 obtenu par surprise la preuve que vous
 ne sçavez rien de plus solide
 raisonner. Mais, voyez
 maintenant combien d'efforts nous
 en avons fait, et ne voyez pas
 que vous n'ayez rien fait de plus
 utile. Car vous n'avez rien fait
 de plus utile, que de nous en
 faire plus de difficulté, que nous en
 avons fait, et de nous en faire
 plus de difficulté, que nous en
 avons fait, et de nous en faire

Maeste, comme vous con-
 gnez de plus amples Réponses que
 celles que je vous ay faites, & quoy
 qu'elles /ussissent pour détruire tout
 ce que vous avez pu avancer en
 faveur de l'Astrologie, je n'ay
 osé me jurer on ne se pte à donner
 bien tost au Public un Traicté qui
 ne contiendra autre chose que mon
 Objection, expliquée dans votre
 sens tendue, avec la refutation
 des Réponses qu'on y a faites, en
 qu'on y fera. Vous aurez beau-
 coup de part à la confusion qu'on
 revivra sur les Astrologues. & on
 exposera dans leur injustice, que
 vous estes la même sacrifice

*pour le salut de l'Astrologie. Je
suis, &c.*

CROCHAT.

Rien n'est plus à charge
qu'une Conversation pesante,
et on est toujours quitte
à bon marché, quand on
s'en tire pour de l'argent.
C'est ce qu'a fait depuis peu
une Dame de bon goût, &
qui ayant le discernement
fort délicat sur toutes choses,
n'a pu se contraindre à es-
suyer de fatigantes visites.
Elle se les attira par une oc-
casion assez imprévue. Elle

alloit seule prendre l'air au
 Cours, & en y entrant, son
 Cocher embarassa son Ca-
 rolle dans un autre, & eut
 le malheur de le renverser.
 Ce trebuchement fit accou-
 rir tous ceux qui le virent.
 Avant que de travailler à re-
 lever le Carrosse, on en tira
 un Abbé, à peu près exage-
 naïre. La colere où il estoit
 éclata dans les regards, &
 son chagrin naturel fortifié
 par celui de l'âge, le ren-
 dant mal propre à soutenir
 avec patience une pareille
 aventure, il s'emporta con-

220 MERCURE

tre son Cocher, & bien plus
encore contre Pceluy de la
Dame. Peus'en faire mefine
qu'il ne querchast les Spec-
tateurs inutiles, Il les regarda
comme s'estant allema-
blez pour se divertir de son
embarras, & cela contribuoit
à augmenter sa mauuaise hu-
meur. La Dame; aussi civile
& honneste qu'il estoit mal-
gracieux, descendit de son
Carrosse, pour luy deman-
der si le malheur de la date
estoit le seul accident dont
il se plaignist. Il luy respon-
dit d'une maniere assez rude,

GALANTI 221

qu'il ne sentoît pas qu'il fust
blessé, mais qu'il sçavoit bien
que les Glaces estoient cas-
sées. La Dame ne voulant rien
épargner de ce qu'elle crût
capable de l'adoucir, gronda
son Cocher sur son peu d'a-
dresse, & apprenant qu'il
falloit racommoder quelque
chose au Carrosse de l'Abbé,
elle le pria de prendre une
place dans le sien, se char-
geant du soin de le ramener
chez luy. Il accepta le party,
& fut quelques jours avec la
Dame, qui pour luy faire ou-
blier ses Glaces cassées, l'en-

173 MERCURE

tint de mille choses, d'un
 air enjoué qui suspendit son
 chagrin. L'agrément de la
 Personne en donnait beau-
 coup à tout ce qu'elle disoit,
 Aussi Abbé en fut-il touché,
 Il commença à se montrer
 moins sauvage ; & le plaisir
 qu'il avoit trouvé à l'entre-
 tenir à la promenade, luy
 ayant paru trop court, il alla
 la voir le lendemain. La
 Dame le reçut obligem-
 ment, & pour l'indemniser
 de ses Glaces, elle tâche de
 ne se point ennuyer pendant
 deux heures que dura cette

visite. Il ne manquoit pas
 d'esprit, mais quoy qu'il se
 fust acquis par là quelque
 réputation, et qu'il en avoit
 estoit un esprit de Livres, il
 sçavoit beaucoup, & débiloit
 mal. Deux jours après, il réi-
 vra sa longue visite, & il alla
 même jusques à la prolon-
 ger d'une troisième heure.
 La Dame trouvant ses Gla-
 ces très-suffisamment payées
 par la complaisance qu'elle
 avoit eue d'écouter deux fois
 ses fades douceurs, ne le vit
 pas plutôt sorti de chez elle,
 qu'elle donna ordre à sous

1 Juin 1684.

V

234 MÉRQUIDE

Les Gens de l'encre moyennant
 il s'en rendoit. Les choses se
 firent la première fois d'une
 manière qui ne luy donna
 aucun soupçon. Il crût que
 la Dame estoit sortie sans en
 retourner sans autre chose
 que celui de ne pouvoir de
 voir ce jour-là. Il ne fut pas
 si tranquille quelques jours
 après. Un Laquais d'une Li
 vée inconnue, qu'il recon
 nut d'abord à la Porte, luy
 dit, qu'il avoit laissé la Dame
 en sa Chambre; mais que
 fut aux premiers degrés de
 l'Escalier, au-dehors de la

Mais on vint l'interroger brus-
 quement, & l'interroger
 quelle estoit en ville. Pen-
 dant qu'il estoit en prison
 pour sonner, sur la premiere as-
 sésion qu'il avoit reçue, une
 sentence parut, et luy fut la
 même chose, mais ce fut
 d'un certain air qui le con-
 vainquit qu'il y avoit un or-
 dre secret donné contre luy.
 Il se retira tout fulminant,
 & pour sçavoir avec certitude
 s'il estoit vray qu'on neust
 pas voulu le recevoir, il mit
 au jour un de ses Laquais,
 qui avoit, avoir attendu une

1236 MERCURE

Heure, le vie fortir la Dame,
pour quelques visites qu'elle
avoit à faire. Ce fut alors
que l'Abbé ne pût modérer
son ressentiment. Il se repré-
senta mille fois combien ce
mépris estoit outrageant, ven-
ant d'une Femme à qui il
sacrifioit ses Glaces. L'effort
qu'il se faisoit pour cela day
paraissant digne de toute au-
tre récompense, il résolut de
ne les pas perdre, & fit don-
ner dès le lendemain assigna-
tion à son Cocher, pour le
payement qu'il en prétend-
oit. Le Cocher alarmé ap-

entre Assignation, alla prier
 son Maître de s'empêcher
 l'Abbé de le poursuivre. Com-
 me le Cocher avoit fait la
 leure, il estoit à luy de payer
 les Glaces, mais en mesme
 temps il ne tenoit qu'à la
 Dame de terminer le Procès,
 et une visite rendue à l'Abbé
 l'en faisoit venir à bout. Elle
 s'y seroit résolue sans peine,
 si elle n'eust pas esté s'expo-
 sée à en recevoir d'autres,
 dont il luy estoit impossible
 de s'accommoder. Dans ces
 embarras, voyant que le Pro-
 cès n'estoit intenté que parce

238 MERCURE

qu'elle ne vouloit plus être
 visible pour celuy qui l'avoit
 fait, le seul party qu'elle vit
 à prendre, fut de dire à son
 Cocher qu'il se défendist
 comme il pourroit de la police
 suite qui luy estoit faite, &
 qu'elle aimoit mieux en payer
 les Glaces pour luy, que de
 consentir à revoir l'Abbé.
 Elle fit agir quelques uns de
 ses Amis pour les intérêts de
 son Cocher, qui estoit le
 seul en cause, & mais l'Abbé
 estoit d'une Famille de Robog
 & cet avantage luy donna
 un fort grand poids d'impres-

de ses juges, on demanda
mutuellement qu'on y abattist
sur le puy des Glaces quel-
ques morceaux assez grands
qui n'en estoient demeurez,
da dont on pouvoit faire des
Miroirs de Toilette; les pré-
sentations furent remplies, &
il obtint tout ce qu'il voulut.
Ainsy le Cocher fut condam-
né, la Dame paya, & l'Abbé
ne la vit plus. Je ne puis
vous dire si le payement de
ses Glaces l'en consola, mais
pouvoit la Dame, elle a dit sou-
vent depuis le Procès jugé,
qu'elle se seroit soumise à

240 MERCURE

roy payson. Certein estant
si il n'y avoit pas que ces deux
moyen de se garantir de la
visite de la Cour de Rome.

Il faut sous parler de l'Évêque
chez. M. l'Évêque de Taro
ber, qui avoit été nommé
à celui de St. Omer, dont
il a fait les fonctions, comme
Grand Vicar du Chapitre
de cete Eglise, & est d'au
chevesché d'Auch. Il est de
la Maison de Suse en Dau
phiné, qui est une des plus
considérables de cete Pro
vince. Il est très sage & très
bien fait de la Personne. On
qu'il

qu'il semble qu'on doive
moins remarquer cette qua-
lité dans un Prêtre, que dans
un Homme du Monde; elle
ne luy Veste pas néanmoins
sout à fait inutile. Si un
Ecclesiastique doit inspirer du
respect, & de la vénération
par son Caractere, il en ins-
pire encore davantage,
quand la bonne mine est
jointe à la Dignité. Celuy
dont je vous parle a seruy
le Roy dans les Eats, & a
servi les Evêques de Saint
Omer; & toutes les Affai-
res qui luy ont esté commi-

Jun 1684.

X

242 MIRACURE

Les nonnes suppliant le Roy de Sa
Majesté pour le Cardinal de M^{re}
en M^{re} l'Evêque d'Arles, pour
mé, à l'Evêché de S. Omer
sieur M^{re} l'Abbé de Vallée
Aumônier du Roy, qui pour
faire voir la passion qu'il a
d'estre auprès de ce Monar-
que, a acheté de M^{re} d'Agde
la charge de Maître de son
histoire de Sa Majesté. Or
M^{re} Mollin, l'Evêque de
Gap, a esté fait Evêque d'Ar-
les. Il est fils de M^{re} Mel-
lier, Breuvier, Secrétaire au
Parlement, & a esté Aumô-
nier de la Reyno Mere. L'E.

X

1681

GALANTI 243

vefche de Cap le eſſe donné
 à M^r Abbé Mercé, Fils d'un
 Conſeiller de la Cour il ne
 une vie très exemplaire, &
 eſt fort utile à l'Eglife, à cauſe
 des progrès qu'il fait tous les
 jours par ſes ſouffrances & ſes
 M^r Abbé de Luſignan,
 nommé à l'Eveſché de Riez
 eſt ſuſſeint de la Cour
 au Châſ, & ſeſ Libres
 des Gardes du Corps, & Mercé
 de M^r le Marquis de Luſi-
 gnan, M^r de ſonſeils L'ſeſ
 ſeſ de ſonſeils L'ſeſ
 ſeſ de ſonſeils L'ſeſ
 H. M^r Abbé de Chatelet,

X ij

244 MERCURE

Bis de l'eu M^{re} de Chalmotz,
Lieutenant de Roy de Nîmes,
de Beaufré de M^{re} de
Bavle, Intendant en Boirous
a l'ette p^{re}mi^{er} de l'Evêché
de Toulon. Il est grand Na-
turaliste, & s'en amuse si bien
qu'il l'incommode ses l^{es} fort,
il est esté dans les Ombres
noirces, dont il se met
en Poire. Il a beaucoup de
mœurs, & est un M^{re} de
M^{re} l'Abbé du Luc, Neveu
de l'eu M^{re} de Montbrun, & de
l'eu M^{re} l'Evêché de Toulon,
a esté nommé l'Evêché de
Marseille, quoy qu'il n'ait

gué plus de vingt ans
son mérite a fait passer par
dessus son âge, pour l'élever
à la Dignité de l'Épiscopat.
Il est de la Maison de Vigner
ville, l'un des meilleurs
du Breuchant d'Ille
et l'Évêché de Bazas a été
donné à M. l'Abbé de Gourn
ville, fils d'un Président au
Parlement de Bordeaux. Il ne
M. l'Abbé Verius, ex-
celsi Prêtre de l'Oratoire, a
été nommé à l'Évêché de
Saint-Étienne. Il est le Père
de M. l'Abbé de la Chaise, &c.

246 MERCURE

M. Mejus, Comte de Croy,
Rien ne peut plus de France à
Raisonné, abjurer l'Église
Comme tout cet Article
regarde l'Église, je ne puis
rien en la fin, qui en vous
apprenant que M. Jany, Curé
de St. Georges de Mithil en
Anjou, a reçu depuis un mois
la Profession de Foy de Ma-
demoiselle Elisabeth de Bon-
nillon. Il accompagna la Ce-
rémonie d'une Exhortation
très édifiante, & de quelques
sins le Pausay, passé de la main
de Madame la Duchesse de
Richelieu, mais je ne vous

EGADANIM 245

ay point d'oppo quide charge
 quelle poffe de melle d'arist
 d'Honneur de Mattheus de
 Dauphine, au oite remplie.
 Comme c'est un Peuple qui
 ne doit eſte occupé, que par
 des Perſonnes qui au raiſon
 qu'il ſont de bonn gend a la
 men a, le Roy pte d'abuel
 les y obſer, one d'acoe, d'ant
 Moſeſmeſme de ſeu, de d'ua
 eſpre ſoſeſide, de ſi ſi bien
 ſoume, que toute de Cour
 applaudit aux deſſeins de ce
 Monſieur, mais ce qu'il me
 ſe deſendant a, ce ſeſeſmeſme
 deſſe qui a, pte de ſeſeſmeſme

X iiii

248 MERCURE

de l'honneur qu'elle Majesté
luy vouloit faire en le nom-
mant, lui estoient par la
que ce Prince auroit fait un
tres bon choix. Monsieur
le Dauphin & Madame la
Dauphine en parloient à ce-
te Dame, qui le montra en-
core plus digne de cet hon-
neur, en s'efforçant de mon-
trer qu'il estoit trop grand
pour elle. Mais on pou-
voit dans un haut rang, &
qu'on aillez d'empire & de for-
tune pour récompenser
monter, on s'est en s'est
fait, & n'accepter pas.

IX

des principes si nobles, il est
plus que de posséder. Ainsi
d'on peut dire que cette Da-
me s'est mise au dessus de la
Dignité, où elle a pu parve-
nir, puis qu'on ne refuse les
grands honneurs que par
orgueil d'âme, & qu'il en
résulte souvent de la faiblesse
dans ce qui nous porte à les
mépriser. Ce n'est pas que
l'ambition ne puisse établir
un beau caractère ; mais pour
n'avoir rien de condamna-
ble, il faut qu'elle soit accom-
pagnée de beaucoup de bon-
sés, qui se trouvent souvent

210 MATHURÉ

dans un tour en bien un. C'est
 pendant, le Roy, qui parait
 résolu de remplir le Pott de
 Dame d'Honneur de Madame
 de la Dauphine, pour une
 Personne d'un mérite d'ou-
 vrir, de qui certains d'entre
 elles que leur vertu sont
 considérables, quand même
 elles ne paroissoient pas à
 la Cour, comme Madame
 la Duchesse d'Angoulême, qui
 estoit fort éloignée de s'en-
 tendre à son honneur. C'est
 pour cet effet l'avis de l'arche-
 vesque d'Angoulême, plus digne
 Digne, pour y pourvoir

GALEMI 21

espérer, sans qu'il soit besoin
de faire de brigue pour les
obtenir, tant Sa Majesté a
des lumières pénétrantes, quand
il s'offre occasion de rendre
justice au vrai mérite. Cette
Duchesse est sœur de M. le
Marquis de Bevron. Quoique
qu'elle fust une des plus belles
Personnes du Royaume,
ce n'est qu'à quelquefois donne
aux fiers que l'on regle mal
la ressemblance. Elle veut l'on
soit toujours fait admirer sans
avoir ni besoin ni mérite. Elle
pense qu'elle est venue, et
à présent qu'elle est venue.

252 MERCURE

arrivé à la Campagne, & a
continué de mériter une esti-
me générale. Mademoiselle
d'Arpajon, la Fille, a esté
nommée, dans le même
temps première Fille d'hon-
neur de Madame de Dange-
phine.

Je vous envoie un Livre
nouveau, que le S. Blagay
debite depuis pay de jours
& qu'il y a long temps que
vous souhaitez. C'est la Se-
conde Partie de l'Académie
Lettre. Le Public en a été
très content, & la preuve que l'Au-
teur ne s'est pas trompé.

1717

la suite. Vous y trouverez
le même caractère de brui-
que enjouement, qui vous
a tant divertie dans le Che-
valier de Pontignan, lors
qu'il aimoit Babet & les deux
Malandres tout-à-la-fois.
Mademoiselle de Mirac y ra-
conte aussi les Aventures d'un
sic marinier qui répond assez
à ce feu d'esprit Galcon, qui
vous a déjà plu en la
savourant. Ce sont tous Portraits
d'après nature, & il n'y a
point d'Originaux que l'on
ait recherchés, quand on s'est
qu'il s'agit d'une bonne
main.

174 MERCURE

Le même Libraire n'a
 fait voir un autre Livre, qui
 doit debiter dans sept ou huit
 jours, & que je m'engage de
 vous envoyer en ce temps-là.
 Voicy ce que porte la pre-
 miere Page: *Cara Maximilianus*
devotus Grand Prince Histoire
contenant son Elévation, & ses
combours depuis la Sorde, & ses di-
vers Emplois, & de son fait
qui luy a fait entreprendre le
Voyage de Hongrie, & de Singe
de Vienne. Si l'Histoire de
machés, nous y en voyons
cet Ouvrage luy a plu de
choses qui la concernent. Si

.A.15.17

vous estes curieuse de sçavoir
ce qu'il se passe dans le dedans
du Serrail, vous y lirez diver-
ses intrigues qui vous l'appren-
dront, & si vous cherchez
des Galanteries, vous y en
trouverez, qui pour estre à
la Turque, n'ont rien qui ne
se pratique parmy les Amans
les plus delicats. Enfin je suis
fort persuadé que vous sem-
blerez prendre soin de vos plaisirs,
que vous envoyez ce Livre.
Il instruit, il divertit, & la
matiere en est si nouvelle &
si peu connue, qu'on n'y
voit aucune des répétitions

206 MÉRCHISE

qui font de la tempête l'édifice
 contre qui l'on a tant de fois
 der à nos longs Romains.

On m'envoie encore un
 Matrigal sur la Prise de Lub
 embourg, l'homme est si
 pauvre, sans tous ces honneurs
 de guerre. L'Andréon est si petit

à me voir, et je me suis vu
 Amas, l'interprète d'Alexandre
 et les Césars, n'ont rien de
 plus puissant que moi.

Alors, voyez de si près, et si près
 Tu prétendais être l'écueil
 Des plus fiers Conquerans qui pour
 Les voient l'entreprendre,

un si grand vainqueur
 vaincu. On m'a dit que
 Tes superbes Ramparts se trouvaient
 renversés.

GALANT

Le grand cœur & la force,
Mais qui n'est point de la gloire
Sans seconde,
De se voir sous les traits du plus grand
Roi de la France.

Je vous envoie deux Enig-
mes nouvelles, en attendant
l'explication de celles du der-
nier mois, que vous trouve-
rez dans ma XXVI. Lettre
Extraordinaire, que je vous
prépare pour le 15. de Juillet.
La première de ces Enigmes
est de la Dame Solitaire, &
la seconde, de Roseline,
Nymphé enjouée, autrefois
de l'Empire des Fleurs.

Juin 1684.

Y

298 MERCURE

247 250 D'AUGUSTE 1711

ENIGME.

Joyez vous ce qu'on aime le mieux du monde
Presque en tous les lieux de la
Terre, on ne s'en passe point
Et souvent on se fait la guerre,
Pour ne l'avoir comme ambassadeur
Et précieux, et si précieux
Mais quand on a fait sa conquête,
Celuy qui me possède a le cœur si léger,
Qu'à ma possession jamais il ne s'ar-
reste,
Et n'en garde pas long temps sans
me changer.

3 AUTRE ENIGME.

Nayez point peur de moy je ne
mords ny ne rus.
Par ma mors je suis si utile

au milieu des jeux et des ris,
Présents deus de ses parais.

Admirer messeigneurs, foy la effector-
Un prince de Gernon sur un grand

seigneur de Gernon, sur un grand
seigneur de Gernon, sur un grand

seigneur de Gernon, sur un grand
seigneur de Gernon, sur un grand

seigneur de Gernon, sur un grand
seigneur de Gernon, sur un grand

seigneur de Gernon, sur un grand
seigneur de Gernon, sur un grand

seigneur de Gernon, sur un grand
seigneur de Gernon, sur un grand

seigneur de Gernon, sur un grand
seigneur de Gernon, sur un grand

seigneur de Gernon, sur un grand
seigneur de Gernon, sur un grand

seigneur de Gernon, sur un grand
seigneur de Gernon, sur un grand

seigneur de Gernon, sur un grand
seigneur de Gernon, sur un grand

260 MERCURE

*La denture d'un Serpent, le vuë d'une
Alouette,*

Et la marche d'une Belette;

Et mon plus doux regard

Est celui d'un fier Crocodile

Prêt à devorer Femme ou Fille.

SE

*Ainsi sont joüement composés mes de-
hors,*

Et mon ame est si comme mon corps.

Voicy un Air d'une nou-
veauté singuliere. Il est de
l'illustre M^r de Bacilly, qui
en a fait les Paroles, ainsi
que de tous les autres Airs
de la composition.

Y

AIR NOUVEAU

Est-il jamais Breuvage
Plus souverain, plus délicat,
Que le Chocolat

Le Roffolis & le Muscat,
Et toute autre Liqueur luy doivent rendre
de Hommage.

Le Vin nous fait mal à la teste;

Le Chacal nous en guérit;

Il nous fait vivre, il nous nourrit;

Il nous aigrit l'appétit.

Quel Médecin seroit si bête,

Quel Médecin seroit si fur,

Qu'il nous feroit du mal

Par le Chacal

Par le Café,

Vivat, vivat

Le Chocolat.

262 MERCURE

Je ne vous dis point que vous sçavez il y a long temps, que dans toutes sortes d'Airs Mde Bacchus s'est fait également. C'est ce qui a obligé deux grands Hommes à faire un mot tout exprès pour exprimer ce qu'ils pensent d'un Génie si universel. Ils disent que de toute la Musique, luy seul n'est point méconnu, au lieu que l'on reconnoist la manière de composer des autres Auteurs dans chacun des Airs qu'ils donnent au jour. Le grand nombre qu'il en a donnez de sa fa-

conviennent dix volumes,
qu'on send au Palais chez
les Srs de Luynes, & Blageart.
Ils le don d'ajouter les Ans,
même ceux d'autrui, & d'y
donner un tour agréable con-
formément au sens des paro-
les, qu'il possède souveraine-
ment, comme on peut le
voir par son Livre de l'Art de
chanter, & même de tout le
monde. Cette vérité se con-
noît mieux que jamais, de-
puis la mort de M. de Niert,
sur son nom pput l'exécution
des ornemens du Chant.
On sçait le continuer qu'il
est d'un

du 4 MERCURE

ils avoient ensemble depuis
trente années, & l'on attribua
à M. de Nicot tout ce
qui estoit de M. de Basilly.
Cependant on voit bien par
ce qu'il fait à présent, qu'il
n'emprunte de personne. Et
quelques petits Airs d'Amor-
dis, & autres du temps, qu'il
a vus, en font une preuve.
Quoy qu'un talent si peu
ordinaire pour tous ce qui
regarde l'Art de chanter, soit
connu de la plupart des Gen-
s clairs, les Ennemis qui ne
veulent rien, ne se laissent
de faire courir le bruit qu'il
n'enseigne

n'enseigne plus, & ils l'ont si bien persuadé, qu'on ne s'en détrompe qu'avec peine. Il est pourtant vray qu'il est plus capable d'enseigner, qu'il ne l'a encore esté, & qu'un long usage luy a donné de si grandes & de si vives lumières, qu'en fort peu de temps il rend une voix capable de tout ce qui se pratique dans le Chant. Il n'est point borné à ses Ouvrages, comme beaucoup d'autres, & enseigne indifféremment tout ce qu'il y a de nouveau.

Co n'est pas toujours par
Juin 1684. Z

266 MERCURE

le succès que l'on doit juger
du courage des Soldats , &
de la parfaite intelligence des
Généraux d'Armée dans le
Métier de la Guerre. La gran-
de résistance de ceux qui se
défendent avec vigueur, aug-
mente quelquefois la gloire
des Braves qui attaquent avec
intrépidité ; & quand à la fin
du Combat chacun demeure
dans les mêmes avantages,
aucun des Partis n'a droit de
se donner la Victoire. L'un
s'est défendu, l'autre n'a pas
pris ; & comme ce n'est pas
perdre , que de ne point ga-

gner, on ne fçauroit dire
 que celuy qui n'a rien pris
 ait perdu. Vous jugez bien
 que je veux parler de l'Af-
 faire de Gironne. Quoy qu'
 elle n'ait pas esté suivie de
 tout l'avantage que les Fran-
 çois sont aujourd'huy en
 possession de remporter de
 quelque coste qu'ils tour-
 nent leurs Armes, si l'on
 examine beaucoup de cir-
 constances de cette Action,
 on trouvera qu'elle égale en
 vigueur tout ce qu'on a ja-
 mais ouy dire des Actions les
 plus éclatantes, & les plus

Z ij

268 MERCURE

échauffées. On ouvrit la Franchée devant Gironne le 20. de May. Le Canon commença à battre la Place dès le même jour. Le 23. il y avoit fait deux Brèches. Le 24. on prit une Demy-lune & un Bastion, & l'on fit Prisonniers, ou l'on tua, tout ce qui estoit dedans, parce qu'il n'y avoit point de communication de ces Ouvrages à la Place. Le même jour 24. on donna l'assaut. Ceux qui estoient commandez devoient partir au cinquième coup de Canon. Il

fut à peine tiré, que les Sol-
 dats volèrent à la Brèche,
 sans qu'il fust possible de les
 faire marcher en ordre de
 Bataille. Ces Lions ne furent
 point arrestez par un Fossé,
 qu'ils franchirent, ayant de
 l'eau jusqu'à la ceinture. Ils
 gagnèrent la Brèche, & fu-
 rent ensuite obligez de sau-
 ter par dessus un autre Fossé
 plein d'eau, mais plus étroit.
 Cela étant fait, ils rencon-
 trèrent une espèce de Marais,
 avec un Ruissseau, l'un &
 l'autre tout rempli de plan-
 ches dans les endroits où la

270 MERCOURE

nécessité du Passage y faisoit courir, comme à des choses que le hazard avoit heureusement fait trouver. Le grand nombre & l'empressement de ceux qui vouloient passer en même temps sur ces planches, furent cause que l'on se jeta dessus, sans examiner qu'elles estoient garnies de pointes de fer, avec des manieres d'aiguilles, dont quantité percèrent de part en part les pieds de ceux à qui la premiere ardeur ne laissa rien soupçonner. Les Ennemis avoient outre cela des Re-

tranchemens à droit & à gauche, & en face de ceux qui avoient gagné le haut de la Brèche, d'où ils faisoient grand feu. Cependant, nos Troupes forcèrent tous ces obstacles, & allèrent jusqu'au milieu de la Ville. Lors qu'elles eurent gagné la Place publique, elles y trouvèrent un Peuple armé, soutenu de plusieurs Escadrons de Cavalerie. Ce fut là où il fallut que la valeur cedast à la force. Il est à croire que de la manière dont nos François s'en roient battus, le nombre n'au-

roit servy qu'à leur donner plus de gloire, s'ils n'avoient point esté affoiblis & fatiguez par plusieurs Actions de vigueur, qu'ils venoient de faire tout d'une haleine. Cela fut cause que n'ayant pû exécuter l'ordre qu'ils avoient reçu, ils tombèrent dans une confusion qui empescha de faire les Logemens & les Retranchemens nécessaires pour s'y maintenir. Ainsi ils furent contraincts de se retirer, apres avoir combattu avec une vigueur que l'on ne peut exprimer, depuis huit heu-

res du soir jusques à près de
minuit. Il est impossible que
les Ennemis n'ayent pas per-
du autant de monde que
nous en cette occasion. C'est
un fait constant, qu'on leur
a tué ou fait Prisonnier tout
ce qui estoit dans la Demy-
lune & dans le Bastion dont
on se rendit maistre avant
qu'il se monter à la Brèche,
& qu'on en turbeaucoup sur
la Brèche mesme, puis que
Lion n'en peut chasser des
Gens qui la défendent rigou-
reusement, sans qu'il y en ait
une quantité qui demeurent sur la

274 MERCURE

Place. On se retira en bon ordre, & l'on monta à la Tranchée cette même nuit. On a ensuite consumé les Fourrages; on a fait retirer le Canon, & l'on s'est promené dans le Pais Ennemiy. Il est fâcheux de lever un Siege, quand on a perdu plusieurs mois devant une Place; mais quand on n'y a demeuré que quatre ou cinq jours, ce qui s'y est fait ne doit estre regardé que comme un Assaut donné à quelque Chasteau, qu'on auroit voulu prendre d'emblée, & non pas com-

me une Affaire importante. Les Espagnols, qui n'ont pas accoutumé de remporter le moindre avantage contre les Armes du Roy, peuvent se vanter de ce Siege abandonné. Ils ont raison. Ils font si souvent de grandes pertes, que c'est triompher pour eux, que de sauver des Places qui sont en leur possession. Cependant, il leur faudra des années pour remettre sur pied des Compagnies, pour le rétablissement desquelles il ne faudroit que quelques jours aux François.

On a remarqué que Gironne a soutenu vingt-trois Sieges, sans que les Attaquans ayent jamais entré si avant dans la Ville, & que toute la Catalogne a esté prise, sans qu'on ait pû prendre cette Place.

Pour continuer de répondre aux Lardons, le premier du 25. de May, où j'en suis demeuré, dit en propres termes, *On tue bien des Gens devant Luxembourg, & il faut tout essuyer, parce que l'or ne peut faire de brèche dans le cœur du Gouverneur. Depuis que cet Auteur travaille, on n'a*

point assiégé de Places, qu'il n'ait dit vingt fois la même chose. Il semble par ce discours, que beaucoup de Gouverneurs en aient déjà livré à la France; cependant il n'a encore pu en nommer aucun, qui se soit laissé corrompre, ny même à qui l'on ait fait des offres. Les Gouverneurs qu'on auroit tenté, n'auroient pas manqué de faire valoir par là leur fidélité auprès de leurs Maîtres, Si l'on n'a pu faire de Brèche dans le cœur du Gouverneur de Luxembourg, c'est une

278 MERCURE

marque qu'on a voulu le gagner. Peut-on avancer rien de plus ridicule, & qui soit moins vraisemblable? Un aussi grand Seigneur qu'est le Prince de Chimay, & par sa naissance & par ses grands biens, estoit-il un Homme à qui l'on pût offrir de l'argent, pour l'engager à trahir son Roy & son honneur, & pouvoit-on avoir seulement cette pensée? Il est à croire qu'il en auroit plutôt luy-même donné beaucoup, pour avoir la gloire de conserver Luxembourg, s'il n'eust pas vu

qu'ils s'en fust flaté inutilement. Ce Critique pousse les choses plus loin, & perdant le respect pour des Souverains que je ne nomme pas, il les taxe sur des *en dit*, ce qu'on ne doit jamais faire sur les témoignages les plus assurez. Mais toutes les fois qu'il cherche à répandre son venin, il employe *en dit*, & croit ensuite avoir droit de raisonner à perte de vue; mais qui se sache, & écrivant sans nom, fait connoître assez qu'il craint qu'on ne le punisse, & c'est ce qu'on ne craint point.

280 MERCURE

quand on n'a rien à se reprocher. Le même Auteur a la hardiesse de nier ce que Monsieur l'Electeur de Baviere écrivit au commencement de la Campagne touchant les desseins du Roy, que ce Prince s'engagea de ne point troubler. Ces Ecrivains croient les Peuples bien simples, puis qu'ils prétendent leur cacher la vérité, en niant des faits publics. Il ne faut point d'autre réponse à cet Article, sinon que les Troupes de Monsieur l'Electeur de Baviere ne sont pas

venue sur le Rhin, suivant l'assurance qu'il avoit donnée qu'elles n'y viendroient pas, puis qu'il trouvoit les Propositions du Roy justes. Un autre Lardon de même date, en faisant connoître que l'Espagne & la Hollande ne peuvent faire consentir le Roy d'Angleterre à ce qu'elles souhaitent de luy, fait voir la prudence de ce Monarque, qui a toujours eu autant de fermeté pour la Paix, que le Prince d'Orange a eu d'obstination pour la Guerre. Cette obstination couste Luxem.

Jun 1684.

Aa.

282 MERCURE

bourg aux Espagnols, puis
qu'ils auroient pu donner au
Roy un Equivalent moins
considérable. Le 9^e Lardem
nie encore ce que la con-
duite de M^r de Bavière a ju-
stifié, & il est plein des le-
çons qu'il s'ingere de don-
ner aux Souverains, Amis
de la Paix, ou qui ne se
mettent en état de faire la
guerre, que dans le dessein
de procurer cette Paix; mais
par malheur aucun de ces
Souverains ne veut profiter
des leçons de ses Critiques.
On ne voit encore que des

répétitions dans les Gardons
des derniers jours de May.
On y fait grand bruit pour la
dis ou douzième fois, des
Troupes de Baviere & de
Franconie, qui doivent ve-
nir sur le Rhin. Il faut tous
jours se liguier, & mettre l'Eu-
rope en feu, parce que le
Roi ne tiendra pas ce qu'il
a promis, & fera des Con-
quêtes au delà de la Barrière.
C'est faire mal à propos in-
jurier un Prince, qui pour
garder sa parole, a donné
les meilleures de ses Places,
afin de faire rendre des

Aa ij

Royaumes ennemis. On ne doit point allumer une dangereuse Guerre pour un soupçon mal fondé, ny vouloir persuader au desavantage du Roy, qu'il manque de parole, avant qu'il se soit seulement mis en état d'en manquer, ny qu'il y ait même apparence qu'il s'y mette, dans la situation où sont les Affaires. Ces Lardons sont pleins de contradictions, presque dans les mêmes lignes. Dans le même temps qu'ils continuent de publier que le Roy en veut à la Monar-

monarchie universelle, ils disent que
 ce Monarque a des raisons
 pour ne porter ses Armes ny
 du costé de Fontarabie, ny
 en Italie, ny en d'autres lieux.
 Comment cela s'accorde-t-il
 avec le dessein de la Monar-
 chie universelle? La Monar-
 chie universelle est tout, &
 cependant on veut qu'il y
 aspire, & qu'il n'ait que la
 Flandre pour but. C'est donc
 à dire que le peu de Pais que
 les Espagnols ont encore en
 Flandre, doit tenir lieu de
 la Monarchie universelle à
 celui qui s'en rendra maître.

286 MERCURE

trais. Il y auroit la Hesse de
 grands raisonnemens à faire,
 si on vouloit y perdre du temps.
 On lit encore dans un de ces
 Lardos du 30. May les paroles
 qui suivent. *Determinatio Consilii*
de Europa, il n'y a qu'un point
 qui ne jalousie point la grandeur
 de Sa Majesté Tres-Christienne.
 C'est de demeurer d'accord en
 deux mots, que ce n'est ny
 avec raison ny avec injustice
 qu'on veut faire la guerre au
 Roy, mais seulement par jali-
 lousie. Il poursuit ainsi le
 de l'intérêt de la Hollande de sa pro-
 pre Frontière demeurant unanime

les mains d'un foible Souverain.
 Après cela, on ne doit point
 vanter les secours que le Prin-
 ce d'Orange veut que l'on
 donne à l'Espagne, comme
 une action toute généreuse,
 & digne d'admiration. On
 veut secourir l'Espagne par
 raison d'Etat, la cause de sa
 foiblesse, & du peu de crainte
 que l'on peut avoir d'un foib-
 le Voisin. On veut attaquer
 la France, parce qu'ayant de
 très grandes forces, elle peut
 tout conquérir. Voilà son
 crime, & de ce qui engage à
 fermer les yeux sur la justice
 de ses prétentions. Jamais

288 MERCURE

les Landon s'en furent si bien
 plus de contrainte, que ceux
 du 10 de Juin. La disposition
 à la Trêve avec la Hollande,
 démontre ceux qui les font.
 Ils sont Hollandois, François,
 Espagnols, & ne savent quel
 Party prendre. On y lit d'a-
 bord, que les Hollandois ont
 raison de retirer leurs Trou-
 pes des Pais Bas, pour les
 conserver, ce qui ne se peut
 que par ce moyen. Cela est fa-
 vray, que je n'ay aucune ré-
 plique à y faire. Ils ne lais-
 sent pas d'assurer toujours,
 que l'Espagne ne cédera rien

à

à la France. Il est bien aisé
à l'Espagne, de montrer sa
fermeté pour la continuation
d'une Guerre où elle ne con-
tribue ny d'argent ny d'Hom-
mes. Ils disent, sans cher-
cher de détour pour envelo-
per un sentiment si odieux
& si criminel, que l'Empe-
reur ne devoit pas pour sui-
vre les Turcs, afin d'atta-
quer la France; c'est à dire,
que l'Empire devoit exposer
toute la Chrétienté, pour sa-
tisfaire le Prince d'Orange,
qui ne peut jouir d'une om-
bre de Souveraineté, que

Juin 1684.

Bb

pendant la Guerre. Ces Lar-
 dons continuent en blâment
 les Hollandois mesmes, puis
 qu'ils disent que l'Espagne
 est mal secourue de ses Al-
 liez. Il n'en faut pas davan-
 tage pour faire voir que ces
 Autheurs sont dépendans du
 Prince d'Orange, puis qu'ils
 blâment ceux de leur Répu-
 blique, dont l'inclination est
 portée à la Paix; mais l'Es-
 pagne a voulu en cette oc-
 casion prendre la Hollande
 pour dupe, puis que cette Es-
 pagne si puissante & si fiere,
 & qui a tant de Terres dans

le vieux & dans le nouveau Monde, n'a pas voulu faire plus d'effort en Flandre, qu'en auroit pû faire un petit Souverain, dont le Pais n'auroit que quinze ou vingt lieües d'étendue. Elle a seulement déclaré la Guerre, afin d'y embarquer les Hollandois, & a voulu ensuite qu'ils défendissent seuls la Flandre, comme si l'Affaire n'avoit regardé qu'eux. Son but étoit d'affoiblir la Hollande, par une Guerre qui auroit dû consumer ses Forces, afin de ne se point voir enfermée

entre deux puissans Voisins, se débiter peut-être un jour à avantage comme elle de sa faiblesse, lors qu'en la défendant, elle se seroit épuisée d'hommes & d'argent. Le reste de ces Lardons, n'est rempli de raisonnemens que le temps, a fait reconnaître faux, parce que ces Critiques raisonnent sur les mouvemens qu'ils voyent faire, & que les Souverains ne doivent en faire aucun, qui ne les mène à des choses toutes opposées à celles qui paroissent aux yeux du Public.

Le Lardon du 5. est plein
 d'Articles qui ne méritent
 pas de réponse, comme lors
 que l'Auteur dit qu'il a avis
 que Luxembourg tiendra en-
 core quinze jours, & que le
 Prince d'Orange part pour
 le secourir. La Capitulation
 est signée le 4. on avoit battu
 la Chamade dès le premier,
 & cet Auteur dit le 3. que
 la Place tiendra encore quin-
 ze jours. Jugez par la faulxeté
 d'une pareille Nouvelle, de la
 foy qu'on doit ajouter à tout
 ce qu'il débite. Je sçay bien
 que l'Article qu'il a souvent

répété , de la Paix d'Alger
 que nous avons achetée , a
 si peu de vraisemblance, que
 personne ne balancera à le
 trouver ridicule. Ainsi j'ay
 négligé toujours d'y répon-
 dre , & je n'en parle aujour-
 d'huy que pour dire , que si
 nous eussions esté en si par-
 faite intelligence avec les Al-
 gériens , M. Foran qui com-
 mande l'*Indien* , ne leur au-
 roit pas pris dans le temps
 que l'on conclut cette Paix,
 un Vaisseau de 24. Pièces de
 Canon , qu'il delagrea , &
 brûla ensuite. On voit dans

un Lardon du 6. que l'En-
 voyé d'Espagne présente à la
 Haye un Mémoire, par le-
 quel il marque qu'il est bien
 averty que Luxembourg tiendra
 encore long-temps; que le Roy
 son Maistre ne consentira point
 à la cession de cette Place, &
 qu'il vient un Secours d'Allema-
 gne. Cela ne mérite aucune
 réponse. Il parle ensuite d'un
 Mémoire présenté par M.
 d'Avaux, depuis la Prise de
 Luxembourg, dans lequel
 il est marqué que Sa Majesté
 Tres-Christienne donne en-
 core douze jours aux Etats.

Bb iij

296 MERCURE

pour délibérer sur la Paix ou
sur la Trêve. Je ne vous ex-
plique point le contenu de
ce Mémoire; puis que vous
avez dû le lire dans cette
même Lettre. Le présent
Lardon du 8. de Hambourg est
rempli de plusieurs Articles
qui ne regardent point la
France; & auxquels par consé-
quent je ne réponds point.
Le même Lardon du 8. (re-
marquez la date) parle d'un
nouveau Mémoire; par le-
quel l'Ambassadeur d'Es-
pagne continue à dire, que l'Es-
pagne est encore en état d'at-

pendre long-temps de se cotors. La
Capitulation de Luxembourg
est ainsi signée dès le 4. c'est
voulou que les Hollandois
ne sçachent rien de ce qui
se passe. On voit dans un
autre de la même date, des
raisonnemens sur le dernier
Mémoire présenté par M.
d'Avaux. Ces raisonnemens
venioient d'un Party qui ne
vout point la Paix. Je vous
ay donné dans cette Lettre
la Réponse que M. d'Avaux
y a faite. On y parle encore
d'un Echangement de Pais-Bas,
pour lesquels le Roy donnera

298 MERCURE

généralement toutes les Clefs, qui luy ouvrent les Portes de tous costez dans les Etats de ses Voisins. Je ne croy pas qu'il soit à propos de répondre aux visions d'un Homme qui s'embarasse des choses futures, & dont les raisonnemens sur l'avenir sont si peu vraisemblables, qu'ils se détruisent d'eux-mêmes. Le troisième Lardon du même jour dit, que le Roy est mille fois plus heureux dans ses Négociations, que par ses Armes. Peut-on rien dire qui soit plus à contretemps, apres la Prise

de Luxembourg, qui selon
 ce que le même Auteur a
 dit huit ou dix fois, devoit
 tenir autant que Vienne ? Si
 le Roy a pris une Place qui
 estoit capable de résister si
 long-temps, on ne peut pas
 dire que ce Monarque ne
 soit pas heureux par ses Ar-
 mes ; & c'est, dans le même
 temps qu'on pose en fait une
 chose, donner un exemple
 qui la détruit.

Le même continuë en
 condamnant tous les Souve-
 rains de l'Europe, qui ne se
 sont pas unis pour s'opposer

200 MERCURE

à la grandeur de la France, & tâche d'insinuer qu'on ne devroit pas moins se liguier contre le Roy, que contre l'Ennemy du Nom Chrétien, cependant la différence du procédé de l'un & de l'autre est bien grande. L'Empereur a offert la Paix au Grand Seigneur avec des avantages très considérables, que ce Monarque Turc ne voulut pas accepter avant la Campagne de Vienne, & le Roy dès ce temps-là offrit la Paix ou la Trêve, que les intérêts de quelques Princes particuliers empê-

GALANT. 301

chèrent d'accepter. Ainsi, dans le temps que le Turc vouloit la Guerre, & qu'il prétendoit accabler la Chrétienté par ses nombreuses Armées, le Roy offroit la Paix, afin qu'on se mît plus en état de luy résister. Cet Auteur poursuit par de grandes remontrances aux Peuples. Il y fait paroître la rage & le desespoir, & dit que la Prise de Luxembourg rompt la Barrière. Cependant il est constant que Luxembourg n'est point dans la Barrière, que les Hollandois ont supplié

le Roy de ne point passer.
 Aussi les Hollandois ne songent point à s'en plaindre, & si cet Auteur Satirique n'écrivoit pas pour des Particuliers, il ne se plaindrait point luy-mesme d'une chose dont ses Maîtres ne disent rien. *Dieu*, dit-il en continuant, *se sert des François pour punir les Espagnols.* S'il dit vray, les François n'ont pas tort. Le bras dont Dieu se sert pour punir, frappe toujours justement.

Le Lardon du 12.^e trouve étrange que le Roy demande

aux Hollandois de ne secourir l'Espagne ny directement ny indirectement. Je ne croy pas qu'on ait jamais rien imaginé de si éloigné du sens commun, puis qu'il n'est pas possible que les Hollandois soient en mesme temps en Guerre & en Paix avec le Roy, qu'ils signent un Traité, & qu'ils entretiennent des Armées à ses Ennemis. Le Roy, disent-ils, pour donner quelque couleur à une grossièreté si manifeste, accusera les Hollandois d'avoir assisté les Espagnols, pour avoir un pré-

304 MERCUR

sexe de leur déclarer la Guerre.
Si c'estoit le dessein d'un tel
Monarque, il n'auroit qu'à
faire de chercher tous ces
détours pour parvenir à son
but. Il est tout armé, il a
soixante mille Hommes en
Flandre, qui n'ont point d'oc-
cupation; les Impériaux sont
dans le fonds de la Hongrie;
et il pourroit faire la guerre
aux Hollandois, sans différer
à un autre temps.

Il a paru un seul Bardon
du 13. qui ne contient que les
éclaircissements qu'on avoit
demandez à M^r d'Avaux, sur

le même qu'il avoit présenté aux Etats après la prise de Luxembourg ; & comme ce second Mémoire en éclaircissement est déjà dans ma Lettre, il ne me reste rien à vous dire sur cet Article. Le même fait connoître sur la fin, que les Hollandois commencent à s'apercevoir que les Espagnols les jouent, en s'obstinant à dire qu'ils ne consentiront point à la cession de Luxembourg, puis qu'on ne doit pas prétendre que Sa Majesté se puisse résoudre à rendre une Place

Juin 1684.

Cc

306 MERCURE

qu'aucune Puissance ne luy
sçauroit arracher.

Un autre Lardon du is-
dit que si le Roy veut mon-
trer qu'il n'aspire pas à la
Monarchie universelle, il faut
qu'il fasse raser Luxembourg;
& qu'on ne doute point qu'il
ne le fasse en faveur de la
Paix. Cela est si fort con-
traire à tout ce que ces Au-
teurs Satyriques ont em-
ployé dans tous leurs ouura-
ges, qu'on voit bien qu'ils ne
disent pas ce qu'ils pensent,
ou qu'ils n'ont jamais pensé
ce qu'ils ont dit. On voit

dans le même la grande & louable fermeté d'Amsterdam, qui fait une grande Députation pour avoir la Paix. Une autre Feuille de la même date dit que Luxembourg a esté pris sans raison; & l'on n'y voit rien qui justifie ce qui est ainsi avancé. Il n'est plus question, ny de Droits du Roy, ny d'Equivalens, pour rendre la Prise de Luxembourg légitime. Sa Majesté s'est servie d'un nouveau Droit, qui ne luy a jamais esté contesté. C'est le Droit de la Guerre, on la luy a

Cc ij

208 MERCURE

déclarée. Ainsi ce que ce Monarque a pris, luy appartient. C'est une chose à laquelle aucun Jurisconsulte ne peut répliquer. Le mesme s'étend sur l'Affaire de Gênes, & dit que la France a corrompu les Canoniers, & les Principaux de la République. Quelle preuve a-t-on de cela? Quel autre en parle? Qui est celui qui s'en plaint? S'il estoit vray que la France eust gagné tous ceux que les Carbons veulent qu'elle ait corrompus, elle devroit déjà avoir étendu sa domination.

sur toute la terre. On bat beaucoup de Pais dans le même Article, touchant le véritable état de Gènes après l'effet de nos Bombes ; & l'on ne sçait si l'on a ruiné un grand nombre de Maisons, ou abattu seulement des Cheminées.

Le dernier du 15. ne parle que des Mémoires de l'Ambassadeur d'Espagne, dont je vous ay déjà entretenu, & de l'Affaire de Gironne, où l'on voit que M^r de Bellefontaine perdit son Bagage & son Artillerie. Comment cela

210 MERCURE

feroit il, puis que les Espagnols n'avoient peine d'Armer en Campagne. A-t-on jamais oüy dire qu'il fust possible que des Assiégés pour pousser des Assiégeans dans un Assaut, vinssent dans un Camp prendre les Equipages & le Canon d'une Armée. Une Garnison s'y verroit bien-tost envelopper, & se-roit prise, lors qu'elle pen-seroit prendre. L'Auteur du Lardon du 19. (car les autres de même date n'ont pas paru) dit que quatre des sept Provinces Unies ont con-

senty à la Neutralité ; qu'il ne doit point contrôler ce que font ses Souverains, & qu'ils en doivent avoir de très-fortes raisons.

*Si ces Auteurs Satyriques demeurent d'accord que leurs Maîtres ont eu raison, pourquoy ne veulent-ils pas que les autres Souverains qui ont proposé cette même Neutralité, ayent eu aussi raison ? On voit dans le premier Lar-
don du 10. une longue description des mouvemens de Hollande pour & contre la Neutralité proposée par la France. J'ay tant parlé de*

312 MERCURE

ceux qui vouloient sacrifier la tranquillité de leur País à leurs intérêts particuliers; que je ne ferois que vous ennuyer par des répétitions, si je répondois à cet Article. La suite s'étend sur les Mémoires menaçans de l'Empereur & du Roy d'Espagne, & sur celui de l'Electeur de Cologne, qui se déclare pour la Neutralité. Le second du mesme jour ne contient que le Mémoire que voicy.

Le

LE Comte d'Avaux, Ambassadeur Extraordinaire du Roy Tres-Chrétien, pour satisfaire à ce que Messieurs les Deputez de VV. SS. ont souhaité de luy, a mis par écrit la Réponse qu'il leur a faite, & a dressé le présent Mémoire, qui contient en substance ce qu'il a dit dans une assez longue Conférence.

Ledit Ambassadeur leur a témoigné, que le Roy son Maistre veut effectivement la Paix, & qu'il n'a pas besoin d'en alleguer d'autres preuves, que celles que Sa Majesté veut bien donner Elle-mesme, lors qu'Elle se tient encore apres la Prise de Luxembourg, aux mesmes conditions qu'Elle a offertes auparavant, & qu'Elle consent outre cela, de demeurer obligée pendant un mois, à com-

Juin 1684.

D d

314 MERCURE

pter du jour de la signature du Traité
qui se fera à la Haye, aux mesmes con-
ditions qu'Elle a cy-devant proposées
à l'Empire; que c'est là tout ce qui dé-
pend du Roy; que c'est tout ce que Sa
Majesté a offert à V. S. En sent ce
que V. S. peuvent raisonnablement
demander d'Elle. Que si'il y a quelque
chose qui leur cause de l'inquiétude de sa
Majesté leur a donné trop de peine
du soin qu'Elle a de leur sçavoir, pour
croire qu'Elle vouloit le laisser trou-
bler par d'autres affaires. En que se
l'on veut finir icy les affaires entre
la France & l'Espagne, vous ne de-
vez pas douter que Sa Majesté ne
s'employe tres-volentiers dans tout ce
qui sera de vostre satisfaction: mais
qu'il n'est ny juste ny raisonnable de
vouloir obliger ledit Ambassadeur à
entrer là-dessus à une convention

avec V. M. 38. soit par des Articles
qui seroient inserez dans le Traicté
d'entre la France & l'Espagne, fait
par des Articles séparés, puis-que sa
l'on en usoit ainsi, on tomberoit insem-
blablement, sous prétexte des Affaires
du Nord, dans le labyrinthe d'un
Traicté général. C'est ce que ceux qui
ont souhaité d'envelopper toute l'Eu-
rope dans une Guerre générale, sous
prétexte d'un Accommodement gé-
néral, ont tenu depuis trois ans. C'est
ce qu'ils tentent encore à cette heure,
sous d'autres termes, & à mon autre
ministère, que cette Proposition vague
du d'amesti du Nord, fait assez voir
que quelque contour apparent qu'on
luy puisse donner, elle n'est cependant
fascinée que par ceux qui n'ont plus
s'opposer directement à la Paix, &
chent d'y faire naistre tant d'obsta-

des, que VV. SS. soient obligées de
 de laisser passer, sans rien conclure,
 le temps dans lequel Sa Majesté Tres-
 Chrétienne consent de demeurer obli-
 gée à ces Propositions; Et pour leur
 dire encore une fois, qu'on ne peut
 rien demander de plus audit Ambas-
 sadeur, sinon qu'il traite icy l'Affaire
 d'Espagne aux conditions proposées
 par Sa Majesté, qu'on renvoye à Ra-
 tisbonne celles qui regardent l'Em-
 pire, Et que Sa Majesté consente de
 se tenir encore pendant un mois aux
 mesmes conditions qu'Elle a offertes
 à la Diette de Ratisbonne; que les
 Personnes qui composent cette Diette
 sont sages & éclairées, qui ont les in-
 térésts de l'Empire à cœur, & qui sau-
 ront bien travailler à établir son repos;
 Et enfin, que si la Résolution de VV.
 SS. est de ne consentir ny à Paix ny à

Trêve entre la France & l'Espagne,
 & de refuser les Offres que Sa Majesté
 Très-Chrétienne vous fait pour la ran-
 quitité des Pais-Bas, & pour la sûreté
 de la Barriere, à moins que le Comte
 d'Avaux ne s'engage de concerter
 avec vous des Articles sur des choses
 qui ne sont ny de son ministère, ny de
 sa connoissance, ce sera un grand mal-
 heur pour la Chrétienté, & sur lequel
 le Roy son Maistre n'ayant rien à se
 reprocher, ledit Ambassadeur espere
 que Dieu continuera toujours de be-
 nîr les Armes de Sa Majesté; mais
 si au contraire V. M. SS. sont satisfai-
 tes qu'on offre de faire par un prompt
 accommodement les démeslez qui sont
 entre la France & l'Espagne, qu'on
 remette le calme dans vostre Voi-
 sinage, qu'on pourvoye à la sûreté
 de vostre Barriere, & qu'on réta-

D d iij

318 MERCURE

blisse le repos de l'Empire par une Trêve de vingt années, ledit Ambassadeur vintre à VV. SS. qu'il est prest en ce cas de signer incessamment le Traité, & de passer en mesme temps auprès du Roy son Maître les officies dont il plait à VV. SS. de luy charger.

Pour ce qui est du délai, Messieurs vos Deputez luy en ont demandé la prolongation, & luy ont demandé aussi de quel jour on pouvoit compter que le terme de douze jours auroit commencé; surquoy ledit Ambassadeur leur a répondu, que le Gouverneur de Luxembourg avoit signé le 4. de ce mois la Capitulation, en vertu de laquelle la Place est passée dans la possession de Sa Majesté, & qu'il n'avoit point de compte de ce jour-là au Roy; mais quelques-uns de

Messieurs, vos Depuiez ayant objecté
que les Troupes de Sa Majesté n'a-
voient esté mises en possession d'une
des Portes de la Ville, que le 6. au
matin, ledit Ambassadeur leur a re-
peté ce qu'il leur a déclaré dans la Ré-
ponse du 4. de ce mois, c'est à dire
qu'il ne s'arrestera point à ces deux
jeux-là, lors qu'il ne sera plus be-
soin que d'avoir du temps que VV.
SS. voudront bien employer à termi-
ner promptement cette Affaire, & il
consentira volontiers de commencer
à compter les douze jours de ce mois,
c'est à dire que les douze jours fini-
ront le 18. au soir; mais comme il a
eu l'honneur de leur dire le 6. de ce
mois, qu'il se régleroit sur cela selon
qu'il verroit que VV. SS. travaillans
sérieusement à la Paix, ne seroient
arrestées que par la forme de leur Gon-

Dd iij

320 MERCURE

vernement; il est obligé de leur dire, qu'il voit avec déplaisir que ce n'est point cela qui les arreste à cette heure; que ce sont des difficultez qui sont hors de l'Affaire, & des conditions que vous voulez imposer aux Offres de Sa Majesté, qui détraiscent l'acceptation que VV. SS. témoignent en vouloir faire. C'est pourquoy ledit Ambassadeur leur a dit, que si elles vouloient la Paix générale aussi sérieusement qu'elles le disent, il n'y avoit ny de plus prompt ny de plus sûr expédient, que de convenir nettement & sans restriction des Offres de Sa Majesté; ce que ledit Ambassadeur les prioit de faire avant l'expiration du terme (en cas que ce soit l'intention de VV. SS.) n'estant pas en son pouvoir d'accorder aucun délai, & VV. SS. jugeant assez d'elles-mêmes, qu'il

*n'est pas de la prudence du Roy son
Maître, de perdre en nouveaux dé-
lais les avantages que luy donne la
saison, & qu'il doit attendre d'un bon
état de ses Armées. P. S. Utrecht
a consenty. Fait à la Haye le 20. Juin.*

Les Lardons du 22. par-
lent seulement de la Trêve,
& des Souverains qui ont
consenty à l'accepter. Il sem-
ble qu'après ce rétablisse-
ment d'union avec la Hol-
lande, un Auteur Hollan-
dois devoit nous traiter en
Amis. Cependant on voit
dans l'un de ces Lardons
une répétition de toutes les
invectives auxquelles j'ay ré-

pondu plusieurs fois; & elles
 sont si hors de sujet, qu'on
 voit que le seul dépit que
 cause la conclusion de la
 Neutralité, y donne lieu.
 L'Auteur du Lardon qui
 accompagne celui-là, dé-
 guise mieux son chagrin, &
 s'accommodant au temps, il
 a du moins la politique de
 louer ses Maîtres. Il y a long-
 temps, dit-il, que l'Espagne
 auroit dû accorder quelque chose
 aux Prétentions de la France;
 mais sa fâcheuse nature la pousse
 si dans ce fêdre si peu en état
 de se soutenir, l'ayant aveuglée

au point de se dissimuler sa foiblesse, elle a laissé aller les choses à une extrémité, dont la seule prudence des desintéressés Arbitres de l'Europe peut les tirer. C'est dans cette pensée que la Hollande sincèrement Amie de ses Alliez, souscrit à la Trêve que la France propose. Il louë ensuite le Roy, mais sans examiner, dit-il, s'il a raison de vouloir bien la Paix dans la plus belle saison de ses Conquestes. Il ne fait pas paroître tant de vaine que les Confucius, en faisant, mais il empoisonne ce qu'il dit d'avantageux, &

324 MERCURE

il garde des ménagemens auprès des Etats & de celuy qui le fait parler. Il melle des Nouvelles dans les Feuilles, & c'est à quoy je ne fais jamais aucune Réponse, mais seulement aux impostures formelles. La premiere Feuille du 26. Juin parle d'un Mémoire si outragéant, présenté par l'Envoyé d'Espagne, que les Etats l'ont envoyé à leur Ambassadeur à Madrid, pour en demander satisfaction au Roy Catholique. *Le Prince d'Orange*, dit la même Feuille, *marche ses Troupes en Corps, afin*

qu'elles ne soient point insultées par les Espagnols, quand ils apprendront l'acceptation de la Neutralité. On y voit la Résolution des Etats sur cette Neutralité, portée à M^r d'Avaux, & qu'Amsterdam routre aussi tost, la Caisse, ce qui en marque l'utilité pour les Etats. Je suis pressé de finir, & ne dis rien des deux autres Feuilles, qui routent à peu près sur la même manière, & dont l'une est presque toute remplie des noms de ceux qui sont morts, ou qui ont esté blesez devant Luxembourg.

Je vous ay déjà parlé de l'Ambassadeur du Divan d'Alger, lors qu'il arriva à Toulon. Il est icy depuis quelques jours, avec une suite de douze Personnes. On a sçu d'eux, que jamais l'allégresse n'avoit esté si grande dans leur Ville, que lors qu'ils conclurent la Paix, qu'ils avoient demandée au Roy, & qu'ils commencèrent alors à oublier le dominage que nos Bombes y avoient fait. Il s'y est trouvé mille seize Maisons entièrement brûlées, suivant un calcul exact qu'ils

en ont fait faire. Ils le disent
 icy publiquement à ceux qui
 les vont voir, & qui veulent
 les entretenir. Ils ajoûtent,
 que dès que le Traité eut
 esté conelu, ils commencè-
 rent des Réjouïssances qui
 durèrent pendant plusieurs
 jours; que toutes leurs Mai-
 sons furent illuminées, &
 qu'ils tirérēt trois cens coups
 de Canon à balle dans la
 Mer, ce qui ne se fait que
 rarement, & pour des cho-
 ses qui leur sont de la plus
 grande importance. Les mar-
 ques de leur joye allèrent en-

core plus loin, puis qu'ils traitèrent toutes les principales Dames de la Ville. Ils disent qu'ils n'ont jamais envoyé d'Ambassadeur à aucun Souverain, que de leur Religion, & que la grandeur du Roy, & la vénération qu'ils ont pour Sa Majesté, les a fait passer par dessus leurs Loix, & qu'ils le traitent de *Padifcha*, qui veut dire *Empereur*; quoy qu'ils n'ayent jamais donné ce nom qu'au Grand Seigneur. Ils ont trouvé la France si peuplée depuis Foulon jusques à Paris,

qu'ils ont dit que toute la Campagne n'estoit qu'une Ville.

Enfin les Hollandois ont d'un consentement unanime accepté les Propositions qu'il a plû au Roy de leur offrir pour le repos de l'Europe. Il y a tant de choses à dire là-dessus pour la gloire de Sa Majesté, que comme elles me meneroient trop loin, je suis obligé de les réserver pour le Mois prochain. Je suis, Madame, Vostre, &c.

A Paris le 30. Juin 1684.

Juin 1684.

Ec

330 MERCURE

Il s'est glissé quelques fautes dans le Mercure du dernier mois, par l'application qu'on fut obligé d'avoir dès ce téps-là , pour examiner un tres-grand nôbre de Relations de la Prise de Luxembourg , & de l'Affaire de Gènes , dont on n'a pû s'empêcher de faire des Volumes particuliers. On a mis *l'Hôpital des Invalides*, pour *l'Hôtel Royal des Invalides*. M^r l'Evêque & Comte de Beauvais , que l'on a dit estre Frere de feu M^r de Fourbin , est seulement de cette Maison ; & M^r le Comte de

Tourville , qu'on a marqué
 Chef d'Escadre , est Lieute-
 nant Général. Il y a aussi quel-
 ques noms défigurez dans la
 Liste des Officiers de Mari-
 ne , mais il est fort difficile
 que cela n'arrive par parmy
 cinq cens noms propres, dont
 il y en a beaucoup qui sont
 mal écrits.

FIN.

E c ij

TABLE DES MATIERES

contenuës dans ce Volume.

A vant-propos.	I
Particularitez de l'entrevüe de M ^r le Duc de Savoye, & de Madame Royale ; ce qui s'est passé sur leur Route jusques à Thurin, & les Réjouissances qui s'y sont faites.	3
Ballade de M ^r de Benzerade.	39
Lettre du Roy de Pologne à M ^r le Duc de S. Aignan, en luy envoyant le Sabre du feu Grand Vizir.	45
Lettre de la Reyne de Pologne au même.	47
Extrait d'une Lettre de M ^r le Marquis d'Arquien au mesme.	48
Lettre en Vers sur le prétendu Mariage de la Pucelle d'Orleans.	51
Relation tres-curieuse de la mort de la Reyne de Portugal.	61
Lettre du Roy de Siam au Pape, & au Roy de France, avec plusieurs particularitez touchant les Ambassadeurs	